

L'Ungava

IL FAUDRA SAVOIR METTRE A PROFIT SES RICHESSES.

Le nouveau domaine de la province de Québec, l'Ungava, commence à attirer l'attention des capitalistes aventureux, en quête de nouveaux territoires à minéraux précieux.

On écrit de Porcupine à un confrère, le "Globe" de Toronto, que Sir Wm. Mackenzie, le millionnaire du C. N. R., a, depuis dix-huit mois, des explorateurs dans l'Ungava et que la Canadian Mining and Development Corporation y a aussi des prospecteurs experts.

Ces recherches se dirigent principalement vers le fleuve East Main qui n'est pas très éloigné de Rupert House, le poste de la Baie d'Hudson à l'embouchure de la Nottaway.

Ce qui les attire ce sont d'abord, les gisements de minerai de fer que l'on sait exister dans ces parages. Il est très possible aussi qu'on y trouve de l'or en "placers" et pardessus le marché, la nouvelle qu'on y avait trouvée des diamants a aiguillé considérablement l'intérêt.

On sait que deux expéditions sont actuellement sur le terrain. Celle de M. Grant se dirige vers la région où il a trouvé des diamants; celle de M. Donaldson recherche les mines de fer, vers l'embouchure de l'East Main, puis remontera le fleuve à la recherche de placers aurifères.

Les Canadiens-Français ne devraient pas rester indifférents à ces explorations qui peuvent enrichir les heureux découvreurs et transformer l'Ungava en un nouveau Klondyke. Notre gouvernement provincial a déjà des données précieuses sur l'existence des gisements de minéraux métalliques dans cette immense région et il se ferait sans doute un plaisir de les communiquer à ceux de nos concitoyens qui voudraient tenter l'aventure.

Qui sait si, d'ici à dix ans, on n'aura pas trouvé deux ou trois Cobalt, deux ou trois Klondyke et un ou deux Kimberley dans ce nouveau territoire dont Sir Lomer Gouin vient d'enrichir la province?

Oeuvres libérales

LES REFORMES ACCOMPLIES EN ANGLETERRE PAR LE PARTI LIBERAL ANGLAIS.

Le Prince de Galles, fils aîné de sa Majesté George V, vient d'atteindre sa majorité, qui pour les princes du sang est de 18 ans.

Et cet événement inspire à quelques confrères l'idée d'un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de la Grande-Bretagne depuis la dernière fois qu'un prince de Galles a atteint sa majorité.

Remontons un peu plus loin et regardons ce qui s'est passé seulement depuis trois quarts de siècle.

Quels changements dans la vie politique et sociale du peuple anglais, qui passe pourtant pour si réfractaire aux innovations!

Et chose remarquable, toute réforme, toute émancipation, toute amélioration sociale que l'on y constate est due au parti libéral, au parti des Gladstone, des Campbell Bannerman et des Asquith.

Le célèbre "Reform Bill" qui a si radicalement changé l'orientation de la politique britannique à l'intérieur.

L'émancipation des catholiques.

L'extension du droit de suffrage qui va bientôt aboutir au suffrage universel.

L'abolition des privilèges exorbitants et du monopole de l'église anglicane en Irlande, en Ecosse, et bientôt au Pays de Galles.

Les lois sociales: la pension aux vieillards, l'assurance contre le chômage, les bourses du travail.

Le gouvernement responsable accordé aux colonies: au Canada d'abord, puis à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à l'Union Sud-Africaine — et cela sans affaiblir l'empire britannique, en le renforçant, au contraire et en rendant plus forts, par ce qu'ils sont plus élastiques, les liens qui rattachent les dominions à l'empire.

Voilà qu'on nous promet pour bientôt le "Home Rule" pour l'Irlande; après quoi, l'Ecosse aura aussi son autonomie et probablement aussi le Pays de Galles.

Et tout cela est l'œuvre du parti libéral anglais, de ce parti, dont se réclame le parti libéral canadien et que les castors voudraient représenter comme un ennemi de notre nationalité et de notre religion!

Qu'ils citent donc une œuvre du parti tory qui puisse se comparer à toutes ces œuvres de régénération sociale, de liberté et de saine démocratie, dont le parti libéral anglais a doté le peuple du Royaume-Uni et les autres peuples de l'empire?

Ces écoles neutres

POURQUOI LES JOURNAUX CASTORS LES DENONCENT.

Nos lecteurs se rappelleront l'article de l'"Action Sociale" écrit à la veille de l'élection du 15 mai, dont nous avons publié des extraits, et où l'organe castor suppliait, au nom de saint Joseph, les électeurs de voter contre le parti libéral.

Ils se rappelleront que l'un des principaux griefs de l'organe castor contre Sir Lomer Gouin, c'était qu'il avait fondé des écoles neutres, l'école des Hautes Etudes Commerciales et les deux Ecoles Techniques.

Or, voici que, à l'Ecole Technique de Québec, vient d'avoir lieu la première distribution des prix. Et du compte rendu qu'en donne l'"Action Sociale" elle-même, nous extrayons le passage suivant:

"L'hon. premier ministre (Sir Lomer Gouin) a été très applaudi.

Après lui, Mgr Rouleau exprime le plaisir qu'il a éprouvé à venir assister à la démonstration pour plusieurs raisons, mais pour celle-ci entre autres qu'il avait vu dans la répartition des écoles techniques la réalisation d'un vœu qu'il avait formé.

DEPUIS LONGTEMPS ET POUR DONNER SON ENTIERE APPRO-

BATION A L'HOMME ECLAIRE QU'EST SIR LOMER GOUIN, QUI A SI BIEN SU REPRENDRE EN FONDANT CES ECOLES, A UN BESOIN PRESSION DE LA POPULATION DES VILLES DE CETTE PROVINCE. Mgr se réjouit surtout à la pensée que les Ecoles Techniques substituent l'intelligence à l'automatisme et il termine en remerciant les directeurs et les professeurs de l'école."

Il s'agit de Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale de Québec.

Et Mgr Rouleau, au lieu de dénoncer cette école neutre, comme l'"Action Sociale", y voit la réalisation d'un vœu qu'il formait depuis longtemps et "donne son entière approbation à l'homme éclairé qu'est Sir Lomer Gouin."

Nous ne voulons pas, pour le moment, insister sur le désaccord qui semble exister sur ce point entre le rédacteur de l'"Action Sociale" et Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale.

Nous nous contenterons de constater que Sir Lomer Gouin et son œuvre ne sont pas appréciés de la même manière par tous les membres

La vie chère

SON EFFET SUR LES DEPENSES DES PARTICULIERS

La seconde partie de l'étude de M. G. I. H. Lloyd sur la vie chère est consacrée à la constatation de l'effet produit par la hausse des prix sur le budget de dépenses des particuliers, des familles.

Les particuliers dont le revenu est considérable et qui, se trouvant dans la catégorie des producteurs ou des commerçants, ont vu ce revenu augmenter, en même temps que les prix des denrées nécessaires à la vie, n'ont que peu souffert de la hausse.

Mais ceux dont le revenu est fixe et stationnaire — et ceux-là sont nombreux — ont trouvé que la partie de ce revenu disponible pour d'autres objets que le paiement des choses strictement nécessaires, a positivement diminué. Ils ont dû se priver de ce côté ou s'endetter.

Une famille dont le chef gagne de \$500 à \$600 par année doit en consacrer la moitié à la nourriture, un quart au logement: loyer, chauffage et éclairage; un septième à l'habillement; et il ne lui reste qu'un dixième pour les autres dépenses.

Avec un revenu de \$5000, on ne pourrait guère dépenser plus d'un cinquième pour la nourriture, un dixième pour le logement et autant pour l'habillement, ce qui laisserait plus de la moitié du revenu pour les autres dépenses.

Or, c'est surtout ce qui constitue la dépense "nécessaire" et non la dépense "facultative" qui a haussé de prix. La nourriture et le logement sont les dépenses qui ont le plus augmenté de prix. La nourriture a haussé de 54 p. c. — prix du gros — et les matériaux de construction de 81 pour cent, tandis que les terrains ont plus que doublé.

C'est donc la famille à petit revenu fixe et stationnaire qui a le plus souffert.

M. Lloyd donne le tableau suivant du budget hebdomadaire d'une famille d'ouvriers de cinq personnes à Toronto en 1910 et en 1912, à deux ans d'intervalle, seulement d'après les données de la "Gazette du Travail".

	Mars 1910	Mars 1912
2 livres de bifsteak	42 cts	45 cts
4 livres de bœuf	32 cts	51 cts

du clergé catholique de notre province.

Et que, évidemment, ce n'était pas le seul souci des consciences de ses lecteurs qui inspirait à l'"Action Sociale" cette dénonciation des prétendues "écoles neutres" à la veille des élections du 15 mai.

Les profits de l'intermédiaire

Le problème de la vie chère se complique d'un problème parallèle dont la solution pourrait peut-être aider à trouver celle du premier.

Et ce dernier se formule comme suit:

Qui profite de la hausse des prix? Car tandis que le consommateur est obligé aujourd'hui de payer de 45 à 50 p. c. de plus qu'autrefois, c'est à peine si le producteur reçoit de 20 à 25 pour cent de plus pour sa production.

A qui va la différence? Le public est porté à croire que c'est l'intermédiaire: celui qui achète du producteur et qui vend au consommateur, avec ou sans transformation de l'article.

Pour les produits agricoles, par exemple, il est difficile d'arriver à une autre conclusion.

On dira peut-être que le coût de la manutention a augmenté; c'est possible et même probable, mais certainement pas dans cette proportion.

A moins qu'une démonstration bien convaincante du contraire ne soit faite, tous ceux qui jugent d'après ce qui tombe sous leurs sens seront d'avis que la marge de profit de l'intermédiaire: marchand, fabricant de conserves, etc., a dû, considérablement augmenter et que cette marge, est en grande partie responsable de la vie chère.

Mais la classe des intermédiaires est puissante et, lorsqu'elle a à défendre ses bénéfices elle est pleine de ressources.

L'"Anti-Réiprocity League", a trouvé une arme défensive très profitable dans le spectre de l'annexion aux Etats-Unis.

Cette ligne qui s'est tant dépensée pour nous sauver de l'annexion, ne peut-elle rien faire pour nous tirer des griffes de l'intermédiaire?

Ça ne presse pas

Un confrère écrit:

"Le soleil devient-il plus chaud ou se refroidit-il? Quel effet produirait sur la terre le refroidissement du soleil? Voilà des problèmes qu'on ne pourra peut-être pas résoudre, avant des milliers d'années."

En attendant, nous pouvons dormir tranquilles.

1 livre de veau	8	12.8
1 livre de mouton	15	16.5
1 livre de porc frais	20	17
2 livres de lard salé	36	25
1-2 livre de lard fumé	33.8	28.5
3 livres de poissons	37.5	37.5
2 livres de saindoux	38	30
1 douz. d'œufs frais	30	28.5
7 pintes de lait	56	70
1 livre de beurre de ferme	28	28.5
1 lb. de beurre de buanderie	33.5	41
1 livre de fromage	16	20
14 livres de pain	42	46.3
5 livres de farine	15	13.5
2 livres de farine d'avoine	6	6
2 livres de riz	10	10
2 livres de haricots	10	10
2 lbs de pommes épurées	27	25
1 livre de pruneaux	7	12.5
5 livres de sucre	26.3	21.3
1-2 livre de thé	15	15
1-4 de sac de pommes de terre	16.3	48.5

En deux ans, il y a augmentation de 79 cents, soit de 61.2 p. c. par année.

Prenant ensuite les prix des cinq autres grandes villes du Canada: Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, M. Lloyd établit la moyenne suivante:

Mars 1910	\$6.53
Mars 1912	\$7.41

Augmentation en deux ans: \$0.88

Augmentation par année, 6.7 p. c. La nourriture n'est pas la seule dépense nécessaire. En prenant les chiffres des autres nécessités de la vie, M. Lloyd établit le tableau suivant: BUDGET HEBDOMADAIRE D'UNE FAMILLE D'OUVRIERS AU CANADA.

	Mars 1910	Mars 1912
Nourriture	\$6.53	\$7.41
Loyer	4.00	4.25
Combustible	1.00	1.00
Habillement	2.25	2.30
Divers	2.00	2.10
Totaux	15.78	\$17.06

Augmentation en deux ans \$1.28, soit 4 p. c. par année.

Et il conclut qu'un homme qui, en 1910, gagnait 26c de l'heure, aura besoin en 1912 de gagner 28 c. de l'heure si sa consommation doit rester la même.

Si son salaire n'est pas augmenté, il faut qu'il se prive ou qu'il s'endette.

BILLET DU MATIN

Savoir perdre.

On a vendu, l'autre jour, à Paris, une collection unique d'objets d'art, meubles, peintures et statuettes. Et ce qui donne à cette vente un caractère particulier, c'est que le propriétaire de tous ces objets précieux est encore vivant, en possession d'une immense fortune, et qu'il ne s'en défait que pour changer de milieu et de décor, pour en grouper d'autres d'un style et d'un ton différents, pour renouveler sa vie d'intérieur.

C'est une grande sagesse que de pouvoir se détacher, de soi-même, de tous les biens et de toutes les beautés que la vie a pu nous apporter; de ne pas attendre que la mort vienne nous dicter cet abandon; et après avoir eu la joie d'amasser et de grouper tous ces objets, au milieu desquels on a vécu longtemps, d'y ajouter le plaisir encore savoureux d'être au-dessus d'eux, plus fort que leur possession même.

Il y a, j'imagine, un plaisir semblable à rompre des liens d'amour, si cher qu'il ait été cet amour; et à se donner, selon la forte expression d'Anatole France, l'"Après joie de perdre".

Oui, celui-là est sage qui sait jouir de tout sans s'attacher à rien, et qui n'est pas troublé dans son bonheur par la crainte de le voir s'enlever.

L'autre, au contraire, qui s'accroche à tout désespérément et qui ne veut mourir à rien; qui, jusqu'à la dernière minute et jusqu'au dernier souffle est possédé par ses biens, celui-là ressent à chaque instant la souffrance de la séparation; et comme une triste et lamentable jaloux, il gâche à l'avance toutes les ivresses de son amour.

M. Henri Lavedan nous a tracé de Mazarin, malade et toujours attaché à ses inestimables collections d'art, un portrait saisissant. Il se levait la nuit, malgré l'ordre de ses médecins, pour aller rôder furtivement dans ses galeries. Je cite:

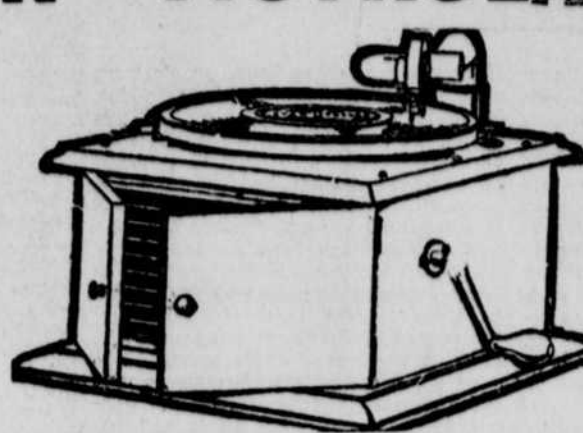
"La douleur le suffoquait et, se traînant de l'autel d'une commode au marbre d'une console ou à celui d'un empereur, embrassant les genoux d'un dieu, s'accrochant aux tapisseries, tâtant les objets, touchant le bronze, l'or, l'argent, caressant chaque matière de l'œil et du doigt, ne disant au revoir à rien, et criant adieu à tout, il pourrissait ainsi dans une agonie de regret, en

LA JOIE DE LA MAISON

POUR LES PETITS ET LES GRANDS

PAIEMENTS FACILES UN VERITABLE

VICTOR VICTROLA



AVEC 15 Registres Doubles à votre choix PRIX: \$39.50

PAIABLES A RAISON DE \$1.00 Seulement Par Semaine

Au-delà de 5000 Registres De MUSIQUE, CHANT, DECLAMATION par les Artistes les plus célèbres

Le plus grand choix de RECORDS FRANCAIS

Par les meilleurs chanteurs et artistes français, toujours en main.

Berliner GRAM-O-PHONE Co. Limited.
415 RUE STE-CATHERINE OUEST
Près Mansfield.
TEL. UPT. 2418
488 RUE STE-CATHERINE EST
Près St-André.
TEL. EST 2972
Ouvert les vendredis et samedis soir

Venez à l'un de nos magasins aujourd'hui et nous vous montrerons le "Victrola".

- 12009 C'est pour Vous que je Chante, Le Credo des Gueux (Krier)
- 12004 J'ai peur d'aimer, Souvenir de Carmen.
- 120019 La Périchole (L'Espagnol et la jeune Indienne, Miss Helvelt (Duetto Espagnol).
- 120020 Cécile Manne, Cantique à la Sainte-Vierge.
- 120041 Comme aux premiers jours, La Périchole.
- 120013 Fraises au Champagne, Miss Robinson (Valse des Ramiers).
- 120016 Miss Helyett (Duo de Portrait), La Mascotte (Duo des Dinand).
- 120031 Chanson Fortunio (Si vous croyez que je vais dire)
- 120032 J'ai passé par là, La Marsellaise, L'Enfant châtiait la Marsellaise.
- 120035 Le Dernier Rendez-Vous à Colombine (Sérénade d'Alcega).
- 130005 Rose Mousse (Valse Lente) Fascination Valse.



CONCASSEURS DE PIERRE

Concasseurs giratoires et de haute qualité McCully pour répondre à tous vos besoins. Toutes capacités. ENGINES — CHAUDIERES — CRIBLES — ELEVATEURS

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER Téléphone Main 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE.

mais célèbre, confirme l'opinion de la majorité des juges de la Cour Suprême qui se sont prononcés sur la question.

N'étant ni avocat ni théologien, je n'ai certes pas, pour juger la cause, la compétence qui appartient à ces deux classes si respectables de citoyens. Je ne puis cependant m'empêcher de regretter que cette compétence, qui devrait unir ces deux catégories d'experts, semble au contraire les diviser. Et cela tient à ce qu'ils se placent, ce me semble, à des points de vue différents, et un peu aussi, je crois bien, à ce que le texte du code civil ne doit pas être absolument clair puisqu'il permet à des savants de premier ordre, et d'ordres différents, de dire oui et non sur la même question. A qui la faute? C'est ce qu'il me semble qu'il importerait de rechercher.

La liberté de l'exercice de la religion catholique au Canada, remonte à la cession du pays à l'Angleterre. L'article XXVII de la "Capitulation de Montréal", dit: "Le libre exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine subsistera en son entier..." Et l'article XXVIII: "Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales dans les paroisses, les villes et les campagnes." Et cette liberté fut confirmée par le traité de Paris.

Le code civil de Québec, en tout ce qui concerne les "droits et privilèges" de l'Eglise Catholique, a dû nécessairement se baser sur ces droits et privilèges reconnus et garantis par les articles de la "Capitulation" et ratifiés par le traité de Paris. "Le libre exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine subsistera EN SON ENTIER." Cela comprend-il l'admission de tous les règlements que l'Eglise a faits, ou peut faire, pour la conduite des fidèles? Telle est la question que le code ne semble pas résoudre et qu'après cent cinquante ans on veut faire décider par le plus haut tribunal de l'empire. C'est à-dire qu'on souleve la question de savoir si des centaines et des milliers de personnes sont nées de mariages légitimes ou autres, et c'est ce que demande le Bill Lancaster, son auteur lui-même l'admet implicitement.

On voudrait peut-être invoquer la différence, qui a d'ailleurs été établie déjà, entre la loi civile et la loi reli-

gieuse. Il est certain que les dispositions du décret "Ne Temere" ne sauraient affecter la position sociale des protestants. Ceux-ci ne reconnaissent que la loi civile. S'il faut en croire M. le juge Charbonneau — qui est peut-être aussi compétent, en matière de droit civil canadien que n'importe quel juge du Conseil Privé — la loi de Québec permet à tout ministre du culte d'officier à un mariage, quel que soit la religion d'a contractants. On prétend, d'autre part, qu'un mariage contracté dans de certaines conditions est absolument nul aux termes de la même loi.

Il faut donc chercher la source du mal dans une rédaction déficiente du code civil. Or, si cette rédaction a été déficiente, à qui la faute? A ceux, évidemment, qui avaient pour mission de surveiller les droits des catholiques, aux législateurs et autres qui étaient chargés de protéger ces droits. Sans doute on n'y a pas mis de mauvais vouloir, mais encore faut-il que les auteurs de la faute en portent la responsabilité. Il aurait fallu un texte clair, précis, ne donnant prise à aucune équivoque. On ne l'a pas fait. Et c'est bien malheureux. Car, admettant que le Conseil Privé se prononce contre les prétentions de l'Eglise catholique, il faudra de toute nécessité une révision du code, et une telle révision sera grosse de conséquences. Elle amènera tous les fanatiques, et jusqu'au ce-la pourra aller, Dieu seul le sait.

Il y a, comme cela, des erreurs dont on ne peut prévoir les suites; et peut-être aussi qu'on ne se donne pas la peine de chercher à les prévoir, et à les prévenir. En matière de législation surtout, et encore plus en matière de législation où il s'agit de droits susceptibles d'être contestés, on ne saurait être trop prudent. Il faut au contraire y être méticuleux à l'extrême, mettre les points sur les "i". Il faut, en un mot, savoir exactement ce que l'on fait et l'on va. Il semble bien qu'on ne l'ait pas fait ici.

Si vous voulez, dans un autre ordre d'idées, mais très rapproché, comprendre certains événements qui menacent de mettre en péril la paix du pays, rappelez-vous l'impérieuse nécessité que M. le juge Pagnolo, dans ses remarquables "Etudes religieuses et légales sur la liberté religieuse au Canada", a signalée dans cette phrase si courte, mais si tristement éloquent: "On ne trouve pas un mot de la langue française dans les deux capitulations, non plus que dans le traité du 10 février 1763".

RON. BENS.

CHRONIQUE DES SPORTS

LE CLUB IRISH CANADIAN RECLAME GAGNON

GEORGE KENNEDY PRETEND QUE CE JOUEUR DE DEFENSE N'APPARTIENT PAS AU NATIONAL. — CE DERNIER CLUB PROTESTERA-T-IL? — LA RESIGNATION DU CAPITAINE McILWAINE A ETE ACCEPTEE.

Les directeurs du club Irish-Canadien ont averti les joueurs de cette équipe "qu'ils devront gagner" à l'avenir. Cela signifie qu'ils devront faire une lutte victorieuse au National. Comme la saison est "encore jeune" et que quelques défaites ne peuvent enlever à un club toutes ses chances pour le championnat, l'équipe du Club Athlétique Canadien espère changer les rôles et sortir victorieux des joutes qui lui restent à disputer. Des changements radicaux seront faits dans l'alignement. La résignation de Jim McIlwaine a été acceptée, et il sera remplacé nous assure-t-on par un fort joueur de défense de la N. L. U. Comme il faut "du poids" sur un homme pour le rendre effectif, Gordie Roberts sera transféré de la défense à l'attaque. Les amateurs savent que ce joueur a brillé les années dernières sur la

ligne d'attaque des Caps, et c'est un mouvement pratique de la part de l'Irish-Canadien de le placer où son poids, sa vitesse et sa tête pourront être tous utiles à la fois. La joute de samedi prochain provoque beaucoup d'intérêt. Le National a appris à ses dépens samedi dernier qu'il ne faut jamais être trop confiant et c'est avec mille précautions qu'il s'alignera contre l'Irish-Canadien. George Kennedy fera jouer Gagnon contre son ancien club. Il réclame son droit aux services de ce joueur. Le gérant du Irish-Canadien a pris ses précautions pour éviter un problème. Le président Quinn a été officiellement averti que Gagnon est passé aux Irish-Canadiens, de sorte que George Kennedy se croit à l'abri de toute réclamation de la part du National. Gagnon promet de tenir ses anciens coéquipiers à distance. Ce sera une joute intéressante à suivre.

LA REVANCHE DES ROYALS

Les Jersey City ont été défaits hier après-midi par les hommes de Lush. — Le score a été de 4 à 2.

Jersey City, 25.—Les Montreal ont pris leur revanche aujourd'hui en battant le club local par un score de 4 à 2. Voici le score détaillé de la partie:

	Score	AB	R	H	P	O	A	E
Montreal	4	2	2	1	0	0	0	0
Jersey City	2	0	0	0	0	0	0	0
Yeaeger, 3 b.	3	0	0	0	0	0	0	0
Emmitt, 1 f.	3	0	0	0	0	0	0	0
Bransfield, 1 b.	3	0	0	0	0	0	0	0
Cunningham, 2 b.	4	0	0	0	0	0	0	0
Russell, c. f.	4	1	1	2	0	0	0	0
Purtell, s. s.	1	0	0	2	4	0	0	0
Pierce, s. s.	3	0	0	6	1	0	0	0
Smith, p.	4	1	0	1	1	1	1	1

Totaux 29 4 7 24 10 2

JERSEY CITY

Thoney, 1 f.	4	0	1	3	0	0	0
Breen, 2 b.	4	1	1	4	0	0	0
Kelly, 1 f.	4	0	0	2	0	0	0
Barrows, c. f.	4	0	2	1	0	0	0
Deininger, 1 b.	4	0	0	7	1	0	0
Purtell, 3 b.	3	1	1	1	2	1	1
Janvria, s. s.	3	0	0	3	3	0	0
Wells, c. f.	3	0	1	3	0	0	0
Carroll, p.	3	0	1	0	1	0	0

Totaux 32 2 7 24 7 4

Arrêtée à la 11ème à cause de la pluie.

Score par inning:

Montreal 00211000-4

Jersey City 10010000-2

Buts sur erreurs, Montreal, 1, Jersey City, 1. C. de 2 buts, Breen, Thoney, Sacrifice hits, Demmitt, Pierce, Sacrifice fly, Yeager, Bransfield. Buts volés, Breen. Laissez sur les buts, 6, Montreal, 5. Jeux doubles, Deininger, à Janvria. Buts sur balles, sur Carroll, 2. Struck out, par Carroll, 3, Smith 5, Umpires: Kelly et Nallin. Temps 1:30.

Buffalo 60
Baltimore 60
Batteries — Beebe et Mitchell;
Walker et Bergen. Umpires, Murray et Matthews.

Arrêtée à la deuxième inning à cause de la pluie.

Toronto, 25.—200212143-15 19 0
Providence 20000000-2 5 3
Batteries — Maxwell et Bemis;
Slane et Schmidt. Umpires, Doyle et Brown.

Rochester, 25.—20000000-4 11 0
Newark 10010000-2 6 2
Batteries — Klepper et Blair; Lee et Higgins. Umpires, Guthrie et Mullin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	35	24	593
Boston	34	26	567
Jersey City	34	30	531
Toronto	28	30	483
Newark	29	31	483
Buffalo	26	29	473
Montreal	26	34	433
Providence	26	35	426

NOS ATHLETES

Londres, 25. — L'équipe olympique canadienne s'entraîne assiduellement. Les nageurs sont à Highgate, et les coureurs Fabre et Forsyth s'entraînent pour la Marathon aux environs de Craydon, à 12 milles de Londres.

INSTITUT MEDICAL
DES
DRS DORVAL & MALO
Spécialistes pour les Maladies Vénériennes
CONSULTATIONS GRATUITES
208 ST-LAURENT
MONTREAL
Main 4592

SPEAKER ET ZIMMERMAN

Ces deux frappeurs sont respectivement au tête des ligues majeures de baseball — Gandil est deuxième dans "l'Américaine".

New-York, 25. — Speaker et Zimmerman mènent respectivement chez les frappeurs des ligues Américaine et Nationale. Voici les pourcentages officiels des "sluggers" qui sont dans les 300 :

	AB	R	MOY.
Speaker, Bos.	237	54	382
Gandil, Wash.	195	22	371
Jackson, Cl.	201	44	368
Lajoie, Cl.	128	18	367
Cobb, Det.	216	42	357
Baker, Ph.	221	51	356
Cree, N.-Y.	169	22	343
E. Collins, Ph.	203	49	335
Griggs, Cl.	157	17	333
Simmons, N.-Y.	198	15	332
Daniels, N.-Y.	149	24	323
Milan, Wash.	230	43	324
Blanding, Cl.	34	7	324
Wolter, N.-Y.	21	8	323
Lapp, Ph.	72	8	319
O'Neill, Cl.	41	5	317
Jones, Det.	136	24	316
Zinn, N.-Y.	185	29	314
Walsh, Ch.	61	6	311
Morgan, Wash.	100	14	310
Hall, Bos.	36	9	306
Gardner, Bos.	220	37	305
Murphy, Ph.	129	27	302
Johnson, Wash.	53	8	302
Bedient, Bos.	20	5	300
Bodie, Ch.	223	29	300
Walker, Ch.	50	10	300
Wolveston, N.-Y.	20	3	300

LIGUE NATIONALE

Crandall, N.-Y.	28	5	464
Zimmerman, Ch.	183	38	418
Richie, Ch.	20	4	400
Meyers, N.-Y.	165	37	382
C. McDonald, Cin.	44	10	386
Doyle, N.-Y.	206	48	374
Bates, Cin.	114	24	366
Gowdy, Bos.	34	5	359
Sweeney, Bos.	236	35	356
Daubert, Bkn.	201	37	353
Koussch, St.-L.	225	4	342
Kirke, Bos.	119	18	335
Hoblitzel, Cin.	204	31	333
Merkle, N.-Y.	132	31	333
Kelley, Pitts.	90	12	333
Wheat, Bkn.	136	19	331
Cravath, Ph.	113	20	328
Donlin, Pitts.	68	6	327
Wagner, Pitts.	163	25	325
Marsans, Cin.	167	26	325
Huggins, St.-L.	139	31	323
Paskert, P.	174	32	321
O. Wilson, Pitts.	194	29	315
J. Miller, Pitts.	205	32	311
Becker, N.-Y.	140	30	307
Wheat, Bkn.	136	19	307
Evans, St.-L.	184	18	304
McCarthy, Pitts.	198	25	303

AUX COURSES DE LATONIA

Iglos a rapporté une jolie somme en gagnant la deuxième course d'hier — Deux jockeys ont été suspendus.

Latonia, Ky., 25. — Iglos, piloté par Henry, a rapporté \$91.10 à ses preneurs dans la deuxième course de cet après-midi.

Les jockeys Peak et Byrne ont été suspendus pour deux jours.

Voici les résultats des trois premières épreuves:

1ère course, \$500.

1. Durbie, 100, McTeabey, \$14.90, \$4.60, \$3.70.

2. Detour, 102, Steele, \$2.70, \$2.70.

3. Winifred D., 100, Paul, \$6.40.

Temps, 1:14 1/5.

Absurd, Jack Ellis, Miss Kingsbury, Club, Round the Moon, Sallie Ward et Cynosure ont aussi couru.

2ème course, \$500, 6 furlongs:

1. Iglos, 105, Henry, \$91.10, \$29.00, \$10.30.

2. Polly D., 100, Callahan, \$7.80, \$5.50.

3. Mack B., Eubanks, 109, Glass, \$3.90.

Temps, 1:13 3/5.

John Robert, Sir Marion, Bonanza, Chaumère, Millo, Bay of Pleasure, Shirley O., et Charles Goetz ont aussi couru.

3ème course:

1. Wishing Ring 1

2. Summer Night 2

3. Marana Casey 3

Voici la liste des entrées dans les courses de mercredi après-midi:

1ère course, 6 furlongs: Cream, 105; Springy Miss, 105; Lamoda, 105; Sam Hirsch, 107; Lodona, 107; Jimmie Gill, 107; Holberg, 108; Armer, 108; Marston, 108; Volita, 109; Dutchess Daily, 109; Nelly Agnes, 109.

2ème course, 6 furlongs: Lady Shapiro, 96; Colonel Cook, 99; Androska, 106; Merry Beau, 104; Casey Jones, 104; Ethelred, 107; Hma, 109; Melvor, 110; Sureget, 110; Merrick, 111; Theo. Cook, 112; King Champlain, 112.

3ème course, 6 furlongs: Sir Blaise, 97; Presumption, 105; Polla, 104; Prin. Gallaway, 109; G. Hughes, 112; Sebago, 120; Meridian, 126.

4ème course, 5-1/2 furlongs: Noub, 112; Hohob, 111; Frederick L., 111; McCorkle, 111; Sienth, 111; Yankee Notions, 114; Nash, 114; Rostorium, 116; Hawthorne, 121; Helois, 121.

5ème course, 1-1/8 mille: Mary Davis, 97; Hedre, 100; Cheryro, 103; Star Bottle, 106; Sports, 109; High Private, 118.

6ème course, 1-1/8 mille: Gates, 88; Millo, 88; Winnie G., 88; Danzerfield, 94; Fairy Story, 98; Hanley, 103; Feather Duster, 105; Manager Mack, 100; Fack, 100; Col. Ashmeade, 109; White Wood, 109; Leamance, 109.

San Francisco, 25. — Abe Attell et Thomas Murphy ont vainement cherché aujourd'hui un endroit pour leur rencontre du 4 juillet prochain, qui devait avoir lieu dans l'arène de Jimmy Coffroth.

Les féd-commissaires ont refusé d'accorder un permis à Coffroth parce qu'ils ont accusé Attell et Murphy d'avoir "arrangé" leur dernière rencontre.

ATTELL ET MURPHY

Ces deux boxeurs ont de la difficulté à trouver un endroit pour y disputer leur prochaine bataille.

BUVEZ L'EAU OZONE
PURE ET DELICIEUSE

LES BATAILLES DE LA SEMAINE

Plusieurs rencontres entre boxeurs de renom auront lieu aux Etats-Unis. — Bombardier, Wells et Palzer se battront vendredi prochain.

New-York, 25. — Plusieurs bonnes rencontres pugilistiques auront lieu d'ici à la fin de la semaine aux U.S.

En voici la liste:

Mercredi

Sailor Petrovsky vs Ollie Berg, Oakland, Calif.

Vic Hanson vs Howard Baker, Salt Lake City.

Jeudi

Frank Moran vs A. Generin, El Paso.

Willie Chandler vs Joe Shears, New-York.

Sammy Trott vs W. Wagner, Akron.

Vendredi

Bombardier Wells vs Al Palzer, New-York.

Harry Baker vs One-Round Davis, et Al Rogers vs Abe Newsey, Baltimore.

Frankie Burns de Californie vs Red Watson, San Francisco.

Samedi

Bill Papke vs Marcel Moreau, Paris.

Ray Robinson vs Harry Brewer, Indianapolis.

Billy Allen vs Joe Bayley, Bassano Can.

DANS LES LIGUES MAJEURES

Voici les résultats des parties de baseball, jouées hier après-midi dans les séries des ligues Nationale et Américaine:

LIGUE AMERICAINNE

Chicago 010010000-2 8 3

St-Louis 002040010-7 13 2

Jordan, Walsh et Kuhn; Mitchell, E. Brown et Stephens.

Boston - Washington; pluie.

New-York - Philadelphie; pluie.

Cleveland 011110121-7 12 0

Detroit 110030001-5 10 4

Mitchell, Blandings et O'Neill; Willett et Stange.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Boston 41 19 583

Chicago 36 26 581

Washington 36 26 581

Philadelphie 33 24 579

Cleveland 28 30 483

Detroit 29 34 460

New-York 17 37 315

St-Louis 17 41 281

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 000001000-1 6 0

New-York 002000000-2 5 1

Alexander et Killifer; Marquard et Meyers.

Brooklyn 421000000-7 11 0

Boston 000000000-0 5 0

Perdue, Brown et Rariden; Rucker et Miller.

Première Partie:

Chicago 102115001-11 17 1

Cincinnati 000000000-0 6 7

Brown et Needham; Keefe, Cramer, Tompkins et McLean.

Deuxième Partie:

Chicago 100000000-1 6 3

Cincinnati 000200010-3 5 1

Lavender, Richie et Archer, Needham; Humphries et Clarke.

Première partie:

Pittsburg 004042000-10 13 2

St-Louis 002000000-4 12 1

Hendrix et Kelly; Dale, Howell, Steele et Wingo, Burns.

Deuxième partie:

Pittsburg 2000521000-19 22 0

St-Louis 0000000 210-3 9 3

Cole et Gibson; Harmon, Wills, Howells, Steele et Bliss.

POSITION DES CLUBS

G. P. Pour.

New-York 45 11 804

Pittsburg 32 23 582

Cincinnati 31 24 564

Philadelphie 34 28 548

St-Louis 25 39 412

Brooklyn 22 32 407

Boston 19 42 311

LIGUE CANADIENNE

Ottawa 000321200-6 7 3

London 000030100-4 7 3

Kubat et Rowe; Hynes et Speer. Umpires: McManus et Sileo.

PENSIONNAT DU SAINT NOM DE MARIE, OUTREMONT.

La convention de Baltimore

LE JUGE PARKER EST LE PRÉSIDENT TEMPORAIRE DE LA CONVENTION DEMOCRATIQUE — IL FAIT LE PROCÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN, CONDAMNE LES LOIS DOUANIÈRES ET LA CORRUPTION (QUI RÉGNE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION). IL FAIT APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTÉS ET RECOMMANDE L'UNION ET L'ENTENTE ENTRE TOUS LES DÉMOCRATES.

Baltimore, Maryland, 25. — L'élément progressiste du parti démocrate, a subi sa première défaite et le juge Parker a été élu président temporaire de la convention. M. Bryan lui-même était l'adversaire de Parker.

Le résultat officiel du vote a été: Parker, 579.
O'Gorman, 4.

Le plus grand désordre régnait sur le parquet et dans les galeries. Le sergent d'armes Martin cria que la convention serait ajournée à moins que l'ordre soit rétabli. La police a été appelée.

Bryan a fait un discours mais a été plusieurs fois interrompu par les délégués, surtout par ceux de New-York, Chicago, Philadelphie tous les partisans de Charles F. Murphy, Roger Sullivan et James Griffey de Pennsylvanie.

Le choix de Parker comme président temporaire a été déclaré unanime. Il a été escorté à la tribune par le sénateur Stone du Missouri, le sénateur Leo de Tennessee et le juge Wescott du New-Jersey.

En commençant, le nouveau président temporaire fit allusion à la convention de Chicago où les mots menteurs, corrompus, traîtres, voleurs avaient été d'un usage fréquent.

La Convention Démocrate n'entendra aucun de ces mots, dit-il.

"Si M. Bryan s'est trompé à mon sujet, je crois qu'il est de votre devoir et du mien de l'oublier et de combattre avec lui."

Il y a une position où il est capable de rendre de grands services. C'est à la présidence du comité des Résolutions.

J'espère que tout délégué s'honorera lui-même en votant pour M. Bryan.

"Dans notre grand pays qui possède des richesses évaluées à cent trente milliards, contre quatre-vingt milliards pour la France, nous sommes cinq pour la France et soixante pour l'Allemagne, nous comprenons tous qu'une trop grande partie de cette richesse a été occupée par un trop petit nombre de nos concitoyens et nous constatons également que le coût de la vie augmente beaucoup plus rapidement que les revenus des citoyens de la République."

"La cause de tout le mal se trouve dans les lois du tarif et dans les organisations et combinaisons qui entravent le commerce et qui empêchent la concurrence juste et loyale, et ces combinaisons ne servent à rien qu'à arracher au public jusqu'au dernier dollar que le tarif actuel permet."

LES PERTES TOTALES S'ÉLÈVERONT À PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS.

Québec, 25. — Les pertes causées par la terrible incendie s'élèvent à environ \$125,000. Plus de deux cents édifices ont été détruits.

Les familles de plusieurs citoyens sont logées temporairement à l'évêché et dans l'Ecole Normale.

Mgr. Labrecque est parti ce soir pour retourner dans sa ville épiscopale.

Les plus grandes pertes sont: Cathédrale, \$250,000; Séminaire, \$200,000; Château Saguenay, \$125,000; Hôtel Chicoutimi, \$100,000; Edifice Colonna, \$45,000; Edifice Duchaine, \$40,000; Pharmacie Hamel, \$35,000; Madame Autin, \$25,000; Adolphe Lépine, résidence et magasin, \$10,000; Alfred Chaneau, \$10,000; Dr Beauchamp, \$10,000; Antoine Hamel, \$8,000; Lemieux et Carrier, boutique, \$40,000; Gagnon & Frère, \$35,000; Tremblay & Gagnon, \$40,000; Madame Boly, résidence, \$8,000; J. Larouche, restaurant, \$10,000; J. E. Cloutier, résidence, \$30,000; Raymond Belleau, résidence, \$8,000; Couvent du Bon Pasteur, \$20,000; J. A. Labrie, résidence, \$7,000.

A PROPOS D'UNE EXCURSION

À FOULE À HAMILTON EN DOMMAGE DES TRAMWAYS PARCE QU'ELLE NE PEUT SE RENDRE À UNE EXCURSION AU CLAIR DE LA LUNE.

Hamilton, Ont., 25. — Toute une émeute a été provoquée, hier, ici par l'excursion des employés de tramways. La première scène s'est produite lorsque le bateau a quitté le quai et une nouvelle bagarre s'est élevée vers 10.30 heures, alors que des tramways spéciaux sont venus chercher les excursionnistes.

Quelques-uns de ceux qui avaient acheté des billets et qu'on avait refusé de rembourser quand on vit que le bateau ne suffisait pas pour accommoder tous les excursionnistes ont attaqué les tramways et en ont brisé plusieurs.

La foule a fait beaucoup de bruit, la police en a bientôt eu raison.

LES GARÇONS D'HOTELS ET DE RESTAURANTS DE NEW-YORK REPRENNENT LE TRAVAIL.

New-York, 25. — Les garçons d'hôtels et de restaurants de la ville de New-York ont décidé de retourner au travail. Le vote donné par les grévistes a été unanime.

Accidents d'aviation

Deux aviateurs sont dangereusement blessés.

ACCIDENTS D'AVIATION

DEUX AVIATEURS SONT DANGÉREUSEMENT BLESSÉS.

Vienne, 25. — La semaine d'aviation a commencé hier par deux accidents sérieux.

L'aviateur français Ehrman est tombé en essayant d'éviter un autre aéroplane. On a dû lui amputer les deux jambes, qui avaient été brisées. On craint qu'il ne survive pas à ses blessures.

L'aviateur belge Roy s'est aussi dangereusement blessé dans une chute.

COURRIER DE FRANCE

DERNIÈRES NOUVELLES DE PARIS ET DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS.

Paris, 25. — A l'occasion du dix-huitième anniversaire de l'assassinat de Sadi Carnot, M. Fallières s'est rendu au Panthéon où il a déposé une couronne sur le tombeau de l'ancien président.

Les fils de Carnot ont reçu M. Fallières au Panthéon.

Paris, 25. — Le prince royal de Grèce est arrivé aujourd'hui à Paris. Il a été reçu à l'Élysée avec les honneurs militaires.

Paris, 25. — Le gérant de la feuille révolutionnaire "La Voix du Peuple" a été condamné par défaut à trois mois de prison et 500 francs d'amende pour avoir publié dans son journal des articles injurieux pour l'armée.

Angers, 25. — A la suite d'une explosion de chaudière, un train a déraillé près d'ici. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués. Vingt-deux wagons démolis obstruent la voie.

UN COMBAT AU MAROC

LE GÉNÉRAL GOURAUD DÉFERME UNE HAKKA ET LUI INFLIGE DE LOURDES PERTES.

Fes, 25. — La colonne du général Gouraud a dispersé une harka de Hiaïna et de Djebala, et lui a infligé des pertes sérieuses. Les Français ont eu deux tirailleurs tués et deux officiers et onze hommes blessés.

Oudjda, 25. — Le général Alix, commandant des troupes françaises aux confins marocains qui opère depuis quelque temps dans la Moulouya avec sa colonne est parti faire une reconnaissance dans la région de Taza.

Le bruit court que les Beni Ouarrin et les Riata vont constituer une harka.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

LE GOUVERNEMENT D'Australie ACHÈTE DES MATÉRIAUX POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PLUSIEURS STATIONS.

Sydney, 25. — Le gouvernement fédéral de l'Australie a acheté une grande quantité d'appareils de télégraphie sans fil pour l'établissement de stations à Melbourne, Brisbane, Adélaïde, Honart, Port Moresby et Thursday Island.

À L'ÉPREUVE DU FEU

ON VIENT D'INVENTER À LONDRES DES PELLICULES CINÉMATOGRAPHIQUES, QUI SONT INCOMBUSTIBLES.

Londres, 25. — On vient de faire à Londres l'épreuve d'une pellicule de cinématographe entièrement incombustible et qui obviât au danger d'incendie dans les salles de vues animées.

Le lieutenant Col. Fox, président de l'Association des Officiers de la brigade, a approuvé la nouvelle pellicule après l'expérience qui a parfaitement réussi.

La révolution au Mexique

DIX-SEPT AMÉRICAINS ONT ÉTÉ MENACÉS DE MORT PAR DES RÉBELLES.

El Paso, 25. — A Velardena, qui se trouve à cinquante milles à l'ouest de Torreon et à environ trois cents milles au sud de la frontière internationale, dix-sept Américains ont été menacés de mort par une demi-douzaine de brigands en état d'ivresse. Ces derniers, s'appelant eux-mêmes des rebelles, brandissaient leurs fusils à la face des Américains et les menaçaient d'une exécution sommaire si on ne leur versait pas une rançon d'un million de dollars.

Ces derniers ont été libérés après avoir reçu la somme de 3,500 dollars.

La révolution au Mexique

DIX-SEPT AMÉRICAINS ONT ÉTÉ MENACÉS DE MORT PAR DES RÉBELLES.

El Paso, 25. — A Velardena, qui se trouve à cinquante milles à l'ouest de Torreon et à environ trois cents milles au sud de la frontière internationale, dix-sept Américains ont été menacés de mort par une demi-douzaine de brigands en état d'ivresse. Ces derniers, s'appelant eux-mêmes des rebelles, brandissaient leurs fusils à la face des Américains et les menaçaient d'une exécution sommaire si on ne leur versait pas une rançon d'un million de dollars.

Ces derniers ont été libérés après avoir reçu la somme de 3,500 dollars.

Le fait a été raconté par des témoins qui sont arrivés ici aujourd'hui.

Ils disent que les Américains n'ont pas osé raconter l'incident aux autorités par crainte de représailles.

Le fait n'a été connu que lorsque les rebelles, commandés par les généraux Campa et Argumedo ont été dispersés.

La grève des inscrits maritimes

LA SITUATION DANS LES PORTS FRANÇAIS — NEUF MATELOTS CONDAMNÉS À LA PRISON POUR DÉSELTION.

Calais, 25. — Les ouvriers du port se sont solidarisés avec les inscrits maritimes et ont voté une grève de vingt-quatre heures.

Bordeaux, 25. — Neuf matelots chauffeurs du vapeur "Hyppolyte-Worms", ont été condamnés à un mois de prison pour avoir déserté leur bâtiment.

Si d'ici à mercredi la grève maritime est terminée, le paquebot "Chili" partira pour Buenos-Ayres.

Port Vendres, 25. — La grève des marins est stationnaire. Un grand nombre de colis postaux sont en souffrance.

Marseille, 25. — Le paquebot "Pampano", venant de Buenos-Ayres, se rendant à Gènes par voie de Marseille, est arrivé ici aujourd'hui avec 350 Italiens regagnant leur pays. A peine arrivé au port, l'équipage s'est mis en grève et a quitté le navire. Les Italiens ont été rapatriés par la voie ferrée. Les hommes de l'équipage seront poursuivis pour désertion.

La révolte des nègres à Cuba

LES RÉBELLES SONT DÉFAITS PRES DE MAYARI. — LES JOURNAUX DE LA HAVANE DÉFIENT LE GOUVERNEMENT CUBAIN.

Santiago de Cuba, 25. — Un détachement de gardes ruraux, sous le commandement du capitaine Peraita, a eu un engagement, hier, après de Mayari, avec une bande d'insurgés, sous les ordres du général Yvonnet.

Cinq insurgés ont été tués, et les gardes ruraux ont capturé quinze chevaux et une grande quantité de munitions. L'opinion générale est que la révolte sera réprimée; mais les généraux Estenoz et Yvonnet tiennent encore la campagne.

Ce dernier a annoncé aujourd'hui qu'il continuerait la campagne jusqu'au bataillon des volontaires.

Il a ajouté qu'il désirait cette intervention, car il est absolument convaincu que le gouvernement cubain n'abrogera pas la loi Morna, qui défend aux noirs de s'organiser en un parti politique.

Caimanera, 25. — Les corps de quatre soldats appartenant, on le craint au bataillon des volontaires

de la Havane, commandé par le colonel Piedra, ont été trouvés hier à Las Guasimas. Les hommes paraissent avoir été tués à coups de hachettes pendant un combat qui a eu lieu il y a plusieurs jours avec les insurgés. Les troupes du gouvernement ont été envoyées immédiatement sur les lieux.

La Havane, 25. — On pense que le général Lantigua, commandant en chef des troupes du gouvernement dispose ses troupes dans la province d'Orient d'une façon à obliger les insurgés à accepter le combat, et à terminer la campagne par un coup décisif.

Le gouvernement continue à croire que la révolte sera bientôt terminée.

Les journaux de la Havane, "La Lucha", "La Pensa" et "El Día", qui, par ordre du président Gomez, sont pour suivis pour diffamation, défient le gouvernement de réfuter leurs assertions au sujet du président Gomez, qu'ils accusent d'avoir conspiré avec le général Estenoz pour que ce dernier commence la révolution.

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu hier soir son assemblée régulière sous la présidence de M. O. Patenaude. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait les membres suivants: M. A. Gariépy, vice-président de l'Association; M. M. A. Beauséjour; H. Poltras, Edouard Aubertin, Ed. Bertin, Adolphe Jarry, U. Savé, A. L. Forest, Henri Dugas, B. Forest, Auguste Prévost et Jean Lamoureux, ex-président de l'Association; H. Geoffroy, A. Desjardins, Jos. Bélanger, H. Th. Collin, Pierre Laperle, O. Pilon, A. Brochu, etc.

Après la discussion des affaires courantes, il a été décidé que l'organisation du pique-nique annuel, qui aura lieu au Parc Delorimier, le 7 août, est approuvée.

Un conducteur de tramway se fait couper une jambe à Québec

UN CONDUCTEUR DE TRAMWAY SE FAIT COUPER UNE JAMBE À QUÉBEC ET SUCOMBE PLUS DE TEMPS APRÈS.

Québec, 25. — Un tragique accident est arrivé aujourd'hui à Québec. Un conducteur de tramway du nom de Lamontagne est tombé en bas de son tramway, et s'est fait couper une jambe. Il est mort quelques heures après.

Un colonel est assassiné

LE COLONEL RAMIREZ, AUTREFOIS DIRECTEUR DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES SOUS LE PRÉSIDENT ZELOZA EST ASSASSINÉ.

San Juan del Sur, Nicaragua, 25. — Le colonel Jose Santos Ramirez, pendant plusieurs années directeur général des télégraphes et des téléphones sous l'administration du président Zeloza, a été assassiné aujourd'hui.

Il avait été empoisonné sur l'ordre du président Madriz en 1909, sous accusation de s'être servi de sa position comme directeur des télégraphes et des téléphones pour empêcher la transmission de la nouvelle de la chute de Zeloza dans les pays étrangers.

Remis en liberté après plusieurs mois de prison, il a été arrêté en février 1911 comme faisant partie d'un complot organisé pour faire sauter les casernes de Managua, et déposer le président Estrada.

Découvert, on l'expatria pour six mois. Depuis quelque temps des rapports annonçant une révolution circulaient à Nicaragua et parmi ceux-ci un rumeur disant que l'ex-président Zeloza faisait des préparatifs pour reprendre le pouvoir. L'incident de San Juan del Sur, daté du 9 juin annonce qu'un complot avait été découvert à Managua, pour vendre les forts de cette place aux ennemis du général Mena, le monstre de la guerre choisi comme prochain président par le Congrès.

Le duc de Connaught à St-Vincent de Paul

SON ALTESSE ROYALE A VISITE HIER APRES-MIDI, LE PENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL ET A FELICITE LES GARDES POUR LA FAÇON DONT CET ÉTABLISSEMENT ÉTAIT TENU.

Son Altesse Royale, le duc de Connaught a visité, hier, en compagnie de son secrétaire particulier le pénitencier de St-Vincent de Paul.

Il fut reçu à la porte par les gardes sous les armes qui lui ont rendu les honneurs militaires.

Son Altesse a visité tout l'établissement entouré de l'état-major du pénitencier, des MM. l'abbé A. Martin, aumônier, M. le Dr Alarie, médecin de l'établissement, M. H. C. Satt, comptable, M. G. J. Renaud, secrétaire du pénitencier, M. C. Clermont, chef des gardiens, M. G. A. Dillon, acheteur, M. A. Desjardins, gardien, M. G. A. Bertrand, etc.

Son Altesse a trouvé l'établissement en ordre parfait.

Après sa visite, s'est rendu à la maison privée de M. Renaud, où il a bien voulu accepter des rafraîchissements, puis il est parti à 1.30 heure de l'établissement, M. H. C. Satt, p.m., pour Montréal.

Les capitaines de navires

L'ENQUÊTE COMMENCÉE IL Y A QUELQUES JOURS A DÉJÀ PROUVE QUE LA LOI CONCERNANT LES CAPITAINES DE NAVIRES N'EST PAS RESPECTÉE.

Le capitaine Arthur C. Labelle, du syndicat national des capitaines licenciés, était chargé, dernièrement, de faire une enquête sur le nombre de navigateurs qui, ne possédant pas de licences, continuent à commander des bateaux à vapeur. L'enquête ne pouvait pas ainsi dire que commencer, et cependant l'on a la preuve qu'il y a beaucoup de bateaux à vapeur, naviguant sur le fleuve, qui n'ont pas de capitaine tel que prescrit par la loi.

Le secrétaire du syndicat croit que le public voyageur devrait être reconnu envers ceux qui se dévouent pour lui assurer toute la protection à laquelle il a droit.

Le syndicat national des capitaines licenciés aura, ce soir, une très importante assemblée, à la salle ordinaire des réunions, rue Beaudry.

La folie de la vitesse

M. L'ECHEVIN CLÉMENT DEMANDE AU CONSEIL QU'ON SE VISSE AVEC RIGUEUR CONTRE LES ABUS DES AUTOMOBILISTES.

On commence à s'inquiéter des nombreux accidents d'automobiles, qui sont survenus depuis quelques jours. Les pauvres petits enfants sont menacés tous les jours de se faire écraser par ces automobiles menées souvent par des chauffeurs négligents et casse-cou qui ne se préoccupent guère des victimes qu'ils peuvent faire.

M. l'échevin Clément s'est fait, hier, à la séance du Conseil, l'interprète du public indigné et a demandé que le chef de police reçoive instructions de prendre les mesures nécessaires pour faire observer les lois et les règlements concernant les automobiles.

M. le maire Lavallée a fait remarquer au Conseil qu'au parc Lafontaine, où il habite, il ne se passait pas de jour où les enfants et même les grandes personnes ne couraient de sérieux dangers devant la vitesse imprudente de certains automobilistes; qu'il était en effet, opportun de sévir avec rigueur contre ces abus criminels.

Le Conseil a adopté à l'unanimité, la motion de M. l'échevin Clément.

On s'amuse chez Concordia

(Suite de la dernière page)

titres. Il demande aussi pourquoi il y a un si grand nombre de travaux restés en arrière et pour lesquels l'argent a été voté il y a un an.

"En outre, MM. les Commissaires ont peut-être envoyé les comptes aux propriétaires."

M. l'échevin L. A. Lapointe a ajouté qu'il était étonné de voir que une compagnie avait écrit aux Commissaires leur promettant de réduire de deux cents la vergé le coût du pavage si elle obtenait le contrat.

"Il y a donc des arrangements entre les compagnies de pavage; et vous autres, MM. les Commissaires, dit l'échevin Lapointe."

M. le Commissaire Lachapelle répondit du tac au tac à M. l'échevin L. A. Lapointe. Il expliqua d'abord qu'il était absolument inutile de stipuler dans un rapport recommandant l'octroi de contrats, que le coût des travaux était à la charge des propriétaires, puisque la loi les obligeait.

"Je suis étonné, dit le Commissaire Lachapelle, de voir M. l'échevin L. A. Lapointe faire des insinuations de ce genre. Il prétend que nous avons peur d'envoyer les rôles aux contribuables. Non nous n'avons pas peur, nous avons fait ce que nous avons pu pour les faire préparer, nous ne pouvons demander à nos départements plus qu'ils ne peuvent faire."

"Tant qu'aux prétendus arrangements avec telle ou telle compagnie, c'est faux. Nous ne les connaissons pas."

M. l'échevin Monahan commença à faire une comparaison entre la nouvelle et l'ancienne administration. L'échevin Giroux arrêta la discussion en disant: "M. le maire, si vous permettez à l'échevin Monahan de faire le procès de l'ancien régime, je vous demanderai la parole."

Finalement, après deux heures de discussion très animée, il fut résolu de renvoyer le rapport aux Commissaires qui le représenteront divisé tel qu'il a été demandé par l'échevin Bastien, dont la motion fut adoptée par 22 voix contre 5.

GUERIE DE CETTE HORRIBLE MALADIE

Jeune Fille de Edmonton Gué-
rie par "Fruit-a-tives"

Edmonton, Alta., 20 novembre 1911.

"J'ai souffert depuis mon enfance d'une terrible maladie; la constipation. Plusieurs médecins me traitèrent et je pris tous les remèdes dont j'entendis parler, mais sans en retirer le moindre soulagement. Finalement, j'en vins à la conclusion qu'il n'y avait pas de remède au monde pouvant guérir la constipation.

"Vers cette époque j'entendis parler de "Fruit-a-tives" et je décidai d'en faire l'essai. L'effet fut merveilleux.

"La première boîte me donna beaucoup de soulagement, et après en avoir pris quelques boîtes, j'étais radicalement guérie.

"Fruit-a-tives" est le seul remède qui mait fait du bien et je tiens à dire à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert: "Essayez ce remède de fruits et vous obtiendrez comme moi une guérison radicale."

(Mlle) E. A. GOODALL,
Les "Fruit-a-tives" est le seul remède au monde fait de fruits et le seul pouvant guérir radicalement la constipation.

50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyés sur réception du prix par la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CARNET MONDAIN

Prochain Mariage.

On annonce pour le 1er juillet, le mariage de M. J. H. Bourdon, avec Mlle Juliette Lepage.

En ville.

Mlle Emé. Duclos, de Drummondville passe une quinzaine en ville.

En voyage.

Mlle Pauline Saintonge était ces jours derniers en visite à St-Jean et Itherville.

M. et Madame E. A. Sainte-Marie et leur fils, Pierre, partent demain, pour aller passer quelques semaines, au Lac Masson.

De retour.

Mlle Elmina Labelle, est de retour de Québec, où elle était en visite, chez M. J. B. Labelle.

M. Léon Gagné est de retour d'un voyage dans les Provinces Maritimes en villégiature.

M. et Mme A. Demers, ainsi que leur fille, Mme Z. Lapointe, et ses trois garçons, sont installés à l'île Perrot pour la belle saison, dans leur jolie villa "Les Brises".

Mme A. Dumais, de la rue Saint-Denis, est en villégiature au Mont Saint-Hilaire, en compagnie de Mlle C. Damours.

LA VENTE DE LA COCAINE

Henry O'Donnell et Lede Masson, ont été arrêtés sur la rue Cadieux, hier au soir, faisant le commerce de la cocaïne. Ce sont les agents spéciaux Marsolais et Forget du Poste No. 4, qui ont fait l'arrestation. Au poste on a trouvé sur les prisonniers de nombreux paquets contenant une drogue que l'on croit être de la cocaïne.

LES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Une assemblée générale du Comité des Institutrices catholiques aura lieu lundi, le 1er juillet prochain, à deux heures p. m., au Monument National, 296 rue St-Laurent, Montréal, salle No. 6.

Il est à espérer que toutes les institutrices de la ville et des campagnes environnantes, se feront un devoir d'y assister afin d'aviser aux moyens de se protéger elles-mêmes dans la vieillesse et de tendre une main secourable aux vieilles institutrices qui sont dans la misère noire.

Quoique le Comité des Institutrices catholiques soit distinct de l'Association, toutes les institutrices, soit qu'elles en fassent partie ou non, sont priées d'assister à l'assemblée du 1er juillet et de profiter pour venir à la ville des billets d'excursion de la fête de la Confédération.

u-g-p-5

TOUJOURS AU PREMIER RANG

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, est si bien en santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Sirop d'une saveur excellente et pour permettre aux mères de faciliter de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ai joint, qu'il s'agit de 7 mois, mon bébé âgé de 12 mois, qu'il a 21 dents de lait et pèse 29 livres.

Vous le voyez tout débile.

Mme O. PERIARD, de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, est si bien en santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Sirop d'une saveur excellente et pour permettre aux mères de faciliter de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ai joint, qu'il s'agit de 7 mois, mon bébé âgé de 12 mois, qu'il a 21 dents de lait et pèse 29 livres.

Vous le voyez tout débile.

Mme O. PERIARD, de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, est si bien en santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Sirop d'une saveur excellente et pour permettre aux mères de faciliter de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ai joint, qu'il s'agit de 7 mois, mon bébé âgé de 12 mois, qu'il a 21 dents de lait et pèse 29 livres.

Vous le voyez tout débile.

Mme O. PERIARD, de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, est si bien en santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Sirop d'une saveur excellente et pour permettre aux mères de faciliter de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ai joint, qu'il s'agit de 7 mois, mon bébé âgé de 12 mois, qu'il a 21 dents de lait et pèse 29 livres.

Vous le voyez tout débile.

Mme O. PERIARD, de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1911: "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, est si bien en santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Sirop d'une saveur excellente et pour permettre aux mères de faciliter de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ai joint, qu'il s'agit de 7 mois, mon bébé âgé de 12 mois, qu'il a 21 dents de lait et pèse 29 livres.

Vous le voyez tout débile.

COURRIERS

L'Union des maçons aura ses assemblées régulières à l'avenir, au Temple du Travail. Les membres sont priés d'en prendre note.

—L'Union No. 144 des plombiers fera, cette année, son pique-nique annuel à Ste-Rose, le 3 août prochain. L'organisation de la fête est déjà commencée.

—Les relieurs de Montréal, affiliés au local No. 91, tiendront une intéressante assemblée demain soir, au Temple du Travail.

—On sait que le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste fera, le 21 juillet, corrélation avec le parti ouvrier, une excursion à St-Jean. Les préparatifs sont déjà fort avancés et promettent un succès complet. Le comité conjoint d'organisation aura une importante assemblée jeudi soir, au Temple du Travail.

—On nous prie de faire remarquer que les tailleurs couturiers ne sont pas en grève, et qu'il ne faut pas confondre ceux-ci avec les ouvriers en confection, actuellement en difficulté avec leurs patrons.

—Les tailleurs couturiers, local 317, auront une réunion ce soir au Temple du Travail.

—A la dernière assemblée régulière, sous la présidence de M. M. Renaud, on a discuté la question d'admettre les membres dans les différents clubs avant de les avoir fait accepter par le comité général. Cette proposition, telle qu'elle est libellée, a été unanimement condamnée. Mais, il a été reconnu que quelque chose était à faire en ce sens, pour éviter le retour d'abus que tous les membres sincères du parti ouvrier ont eu à déplorer récemment. Une suggestion, en ce sens, sera adressée au comité général du parti ouvrier. Ont pris part à cette intéressante discussion: MM. G. R. Brunet, A. Courteau, D. Boyer, E. Provost, A. Valliquette et autres.

—Les Unions ouvrières ont appris avec chagrin, la grave indisposition dont souffre M. le commissaire Ainey. Toutes font des vœux pour son prompt rétablissement.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

—C'est le 6 juillet prochain, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'aura lieu l'excursion des pressiers à l'île St-Amour (Coney Island). L'organisation est déjà complète.

L'inauguration du monument Mercier

Suite de la page 4.

course des lampadophores. Le coureur de tête portait, à la main, une torche enflammée qu'il devait remettre à celui qui le suivait sans qu'elle se fut éteinte. Aussi heureux que le luttreur de l'antiquité, la lumière ardente n'a pas vacillé dans la main de Mercier et dans celle de son successeur le flambeau brilla du plus vif éclat. Mais la course n'est pas finie et quand l'usage de la vie le forcera, à son tour, à ralentir le pas, puis-je le remettre à son fils, lui-même petit-fils de Mercier, le feu sacré de nos principes, de nos traditions et de nos aspirations. C'est le vœu, c'est la prière, c'est l'espoir, c'est l'orgueil du parti libéral.

Le peuple a vite reconnu dans Mercier, l'un des siens, car il était bien peuple, peuple par allure, par le ar, par la familiarité, par une sorte de bonhomie avivée et aussi par les instincts généraux et devant cette grande infortune que fut le déclin de sa vie, le peuple a senti ce frémissement intérieur, ce frisson de la chair, cette vibration intime de l'être. Car le peuple n'aime véritablement que ceux qui ont souffert. Si j'avais besoin de me reconforter avec l'humanité, je serais convaincu (Emile Ollivier) que les nobles instincts par la prédilection qu'elle témoigne à ceux qui souffrent. Elle subit et elle adule les victorieux; elle les aime rarement. Veut-elle créer une légende, elle ne s'arrête pas à ceux qui marchent à la tête des armées triomphantes devant les multitudes prosternées; elle va au pied d'un bûcher sur lequel on brûle une pauvre et sainte fille du peuple, et elle crée la légende nationale; elle voit un roi frappé par le poignard d'un assassin et elle crée la légende bourgeoise; elle voit un roc solitaire, elle qui n'avait pas été séduite par les bataillons en marche, par les drapeaux déployés et les enseignes guerrières, elle s'attache à la légende napoléonienne.

Et voilà pourquoi depuis l'époque héroïque de notre histoire aucun homme n'est entré aussi profondément dans l'âme, dans l'affection du peuple, du vrai peuple, de l'ouvrier des villes comme du paysan des campagnes. D'autres grands hommes ont laissé une mémoire honorée des classes dirigeantes, mais dans les hautes au fond des chaumières, leur nom n'a laissé aucun souvenir, ne ré-

veille aucun écho, ne fit vibrer aucune corde. Mercier, au contraire, est connu, aimé, chéri de tous et c'est la plus belle couronne que je puisse déposer au pied de son monument.

A l'éminent tribun qui fut l'objet d'ovation succéda l'hon. Charles Devlin qui reçut, lui aussi, un accueil des plus sympathiques. Après avoir célébré Mercier il s'écria:

"L'HON. M. DEVLIN
"Une leçon, dit-il, se dégage de cette fête. Ne détruisons pas nos grands hommes quand nous les avons. Et toute l'assistance éclata en applaudissements. Nulle part en aucun pays il n'y en a eu d'aussi grands que ceux que vous avez, Canadiens français. Si je me permets une indiscretion, il y en a un au milieu de vous, en cette grande fête, regardez, il est droit devant moi, s'écrie l'orateur en désignant Sir Wilfrid et toute la foule acclame longuement et longuement. Ce fut une scène sublime, puis l'orateur termine par de délicates allusions à la famille de Mercier, et surtout à Sir Lomer Gouin.

L'HON. M. MACKENZIE
L'hon. M. Mackenzie rend hommage au nom des concitoyens de langue anglaise à Mercier. Il est heureux et fier de le faire. Il rappelle les grandes œuvres de Mercier qui fut un "Maker of Canada".

Il rappelle les paroles de Mercier mourant et pardonnant à ses adversaires; énumère les nombreuses raisons qui justifient l'érection de ce monument à la gloire de Mercier.

M. Hector Laferté fit une magnifique allocution et fut vivement applaudi par toute la foule. A M. Laferté succéda M. Mercier.

M. HONORE MERCIER
L'ainé de la famille du héros, et qui, gagné par une émotion que l'on s'explique eut des paroles délicates et touchantes de vive et bien profonde gratitude. Il remercia au nom de sa mère malade dont cette démonstration adoucirait les souvenirs d'une grande douleur, au nom de ses frères, au nom de ceux qui s'honoront d'être dignes de celui dont ils s'honoront. Il remercia les ouvriers, il remercia l'hon. M. Taschereau, l'organisateur, il remercia tout le peuple de cette province et c'est par de discrets applaudissements que la foule recueillit les paroles de profonde reconnaissance de M. Laferté d'un héros désormais immortalisé par le bronze.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le défilé de la rue, mais désiraient voir le mot "erreur" retranché de la motion Giroux, que, aux dires de quelques-uns, commettait le Conseil de Ville sur une question qui restait à être étudiée par les commissaires. Tous semblaient d'avis, cependant, que s'il est possible encore de construire l'annexe en arrière de l'alignement actuel, cela serait une bonne chose pour la ville, même si elle devait déboursier un peu plus d'argent.

Le dé

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES LA SAUVEGARDE

PROPRIETES A VENDRE

CHANCES D'AFFAIRES

The Montreal Security & Finance Co., Limited

20 RUE ST-JACQUES

POUR UN MEDECIN

\$4,000 — Très jolie propriété en briques blanches, située à St-Henri, conté de Lévis, centre d'un village, beaux arbres entourant la propriété. Rivière St-Charles en face. Un vrai bazarin pour un médecin désirant s'établir dans une des plus jolies paroisses de la province. Cette propriété vaut au bas mot le double. Conditions peu de comptant, balance très facile.

OCCASION D'AFFAIRE

Magasin de merceries et chapellerie pour hommes, rue Ste-Catherine, près St-Denis. A vendre pour cause de maladie, à de très bonnes conditions. Accepterait bonne propriété de ville en échange.

\$3,500

Rue Chabot, quartier Delormier, brique neuve, améliorations modernes, 2 logements, bien loués, \$1,500 comptant, balance conditions des plus faciles.

\$5,200

Rue Moreau, près Ontario, maison en brique, 3 étages, 6 logements, revenu \$500. Peu de comptant, balance conditions très faciles. Accepterait une automobile en parfait ordre en échange.

225,000

PIEDS DE TERRAIN, (90 lots), situés sur les rues Sherbrooke, Davidson, Aylwin et Cuvillier, au prix ridiculement bas de \$105,000, y compris la plus belle briquerie de Montréal, qui, à elle seule, avec ses dépendances, machineries et "roulant" (chevaux, voitures, etc.) vaut plus de \$45,000. Le propriétaire vend pour cause d'abandon des affaires. C'est un homme d'un âge avancé et de la fortune est faite; c'est la seule cause du bon marché exceptionnel de cette offre de vente. C'est un "bargain" extraordinaire pour un particulier ou pour un promoteur.

AUSSEI en mains un grand nombre de propriétés et terrains situés dans les meilleures parties de l'île de Montréal. Quelques bonnes fermes à culture, à proximité de la ville et donnant un bon rendement. Particularités données sur demande.

On demande à acheter des propriétés de rapport de \$3,000 à \$25,000 dans les quartiers St-Louis, St-Jacques et Hochelaga.

Donner les particularités par correspondance. Nous faisons une spécialité de prêts d'argent sur bonnes garanties hypothécaires.

Le public recevra toujours à nos bureaux le plus bienveillant accueil.



20 rue Saint-Jacques

CHAMBRES 38 et 39

TEL. MAIN 7571

UN VRAI BARGAIN

A \$150.00 DE L'ARPENT

Deux belles fermes à Laprairie, près de la station de Broseau : L'une de 180 arpents et l'autre de 100 arpents. Bien bâties de maisons et autres bâtiments.

S'adresser à

J. A. ROY,

20 RUE ST-JACQUES,

Main 1318

Le soir : 643 Durocher. St-Louis 5825.

RIVIERE DES PRAIRIES

Terre de 108 arpents à \$463.00 l'arpent

Une des plus belles terres de la Rivière des Prairies.

Toutes les terres alentours sont subdivisées en lots à bâtir.

Pour plus de détails s'adresser à

BENOIT FRERES

20 rue St-Jacques.

Tél. Main 636

A Ste-Thérèse

Nous avons à vendre une des plus belles terres de la Paroisse de Ste-Thérèse, ayant 3 arpents de front sur la rivière de Ste-Rose, en face de l'île Barclay, endroit magnifique pour résidence d'été.

Cette ferme contient environ 130 arpents de la meilleure terre à culture, avec jolie érablière, 2 maisons modernes et plusieurs autres bâtiments de 1er ordre.

Le foin, la récolte seront donnés gratis à l'acquéreur, pourvu que la vente soit effectuée d'ici 15 jours. Prix et conditions raisonnables pour acheteur sérieux.

S'adresser à

TRUDEAU & LAFRAMBOISE

52 RUE ST-JACQUES

TEL. MAIN 2615

66-6-Im.

CHAMBRE 201

Trudeau & Laframboise

52 RUE ST-JACQUES.

Tel. Main 2615

Chambre 201

RUE NOTRE-DAME EST, un coin de grand terrain, en brique solide, 2 magasins et 5 logements, prix \$20,000. Comptant \$9,000 et \$4,000 de \$5,000 de terrains.

ST-HUBERT, près Mont-Royal, maison en pierre et brique solide, 2 logements, 7 et 8 appartements, loyer annuel de \$1,188. Accepterait \$3,000 comptant, balance conditions des plus faciles.

2 BEAUX TERRAINS rue Ste-Catherine, près de la rue La-

4 BEAUX TERRAINS, rue Mont-Royal, près de l'avenue De-

50 BEAUX LOTS à Outremont à de très bonnes conditions.

HOTEL A ST-HYACINTHE, un des meilleurs de la ville, un grand nombre de chambres garnies, bel aménagement, affaires considérables; échangerait pour restaurant licencié à Montréal.

TERRAINS RUE MARCIL, près Sherbrooke, 3 lots 25 x 100 à 47c le pied.

MELROSE coin de la rue Sherbrooke, 3 lots à \$1,500 chacun.

DE GASPE, près Beaubien, maison, bois et brique, 3 étages, loyer \$1,016. Prix \$11,200. Comptant \$2,000 et \$3,000 en terrains bien situés.

MARQUETTE, maison bois et brique, 4 logements, loyer \$376. Prix \$5,700, prendrait terrain en échange.

TERRE A STE-SCHOLASTIQUE de 195 arpents, première classe de terre, à échanger pour propriété, Prix \$5,600. Hypothèque \$2,000 à \$5,000.

TRUDEAU & LAFRAMBOISE

52 RUE ST-JACQUES

68-24-26-20-Im.

A. ROBERGE,

70 SAINT-JACQUES

TEL. MAIN 2319

AVENUE MONT-ROYAL, entre St-Denis et St-André, 2 coins de commerce, magasins, 12 logements. — Prix \$25,000 et \$22,000.

RUE ST-ANDRE, près rue Cherrier, coin de rues, 2 belles maisons, 12 locaux. Prix \$20,000, Revenu \$1,958.

RUE BERRI, près LaGauchetière, maison en pierre et brique, 4 étages, 2 logements, fournaise, etc. — Prix : \$9,000.

AVENUE LAVAL, près rue Roy, cotta-

BOULEVARD ST-LAURENT, près St-Viateur, brique à 3 étages, façade en pierre, un magasin et 2 logis. Prix : \$10,000.

RUE MARQUETTE, 4 maisons neuves, 2 logements de 5 pièces par maison, bain, gaz, électricité. Prix : \$3,000, \$3,100 et \$3,300. Comptant \$500 par maison, balance en 5 ans, intérêt 6 pour cent.

PARC WESTERN, Avenue Waldorf, Notre-Dame de Grâce, 32 lots vacants de 25 x 90 pieds. Prix 25c et 28c le pied. A vendre en bloc ou séparément.

AVENUE PAGNUELLO, Outremont, près du chemin de fer, terrain à bâtir vacant de 96 x 162 pieds environ. Prix : 77-1-2 cents le pied. Borné en arrière par le terrain des Sœurs.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques. Tel. Main 2319. 68-3-Im.

68-3-Im.

A VENDRE

Site Manufacturier

Dans le centre de la ville, au coin de l'Avenue Hôtel de Ville et de la rue Vitré, 27,900 mille pieds de terrain à \$3.00 le pied.

Pour toute autre information s'adresser à

THE REALTY TRUST CO

204 St-Jacques

Tél. Main 1999

Chambre 17

78-Im.

Norbert FONTAINE

30 ST-JACQUES

Magnifiques lots à vendre prêts à bâtir. Eau, canaux, lumière et char électrique à la porte. Vrai bazarin pour prompt acheteur.

RUE HAMPTON—2 lots de 35 x 55, 2 lots de 25 x 90.

RUE PRUD'HOMME—2 lots de 25 x 100.

RUE MASSON, 1 lot 25 x 90.

RUE PIERRE X-2 lots 25 x 114.

Il est bon à ceux qui s'intéressent de construire et ont besoin de bons terrains de me voir.

MANUFACTURE A VENDRE—Pour fabriquer le vinaigre les épices et tout ce qui concerne le commerce. C'est très intéressant, il faut vendre de suite. Je considérerais des valeurs en échange pourvu que cela soit acceptable. Pour détails voyez

Norbert Fontaine

30 ST-JACQUES

MAIN 5016

67-22-24-26-Im.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la clientèle canadienne-française.

LOTS A VENDRE

1 LOT RUE ST-JUST (OUTRE-MONT) 33 x 102 portant le No 26-207. S'adresser à LA TOUR & GUINDON, 1202 Mont-Royal Est, Montréal. Tél. St-Louis 1725. 292-3-Im.

QUARTIER ST-DENIS, 10 Lots rue Royer 25 x 70 30 x 30. S'adresser à LA TOUR & GUINDON, 1202 Mont-Royal Est, Montréal. Tél. St-Louis 1725. 292-3-Im.

ST-PIERRE LES BACQUETS

(Correspondance spéciale) St-Pierre, 25. — Le 15 juin ont eu lieu les funérailles de Madame Ernest Lafleur, née Delphine Baril, décédée le 13 juin à l'âge de 62 ans, 8 mois, après une courte maladie. Le cortège formé d'un nombre considérable de parents et d'amis a quitté sa demeure vers 9 heures et se rendit à l'église où un grand service fut chanté. C'est M. l'abbé E. Roberge qui chanta le service. Portait la croix, M. Philippe Baril, de St-Philomène, beau-frère. Portait les coins du poêle, MM. Octave Lafleur, de Deschêlons, Alphonse Lafleur, Zéphir Lafleur et Louis Lemay, tous beaux-frères. Conduisaient le chariot, M. Alfred Spenard, neveu. Portaient les corps, MM. Philippe Houle, Albert Houle, Rodolphe Lafleur et Henri Lemay, neveux. Conduisaient le deuil le docteur D. E. Archambault, médecin de la famille, ses onze enfants, son gendre, Arthur Dionne, de Ste-Sophie de Lévis, sa sœur et une foule d'autres parents et amis, tant de St-Pierre que des paroisses environnantes venus rendre un dernier hommage à la regrettée défunte. On remarquait aussi les Révérendes Sœurs de notre Couvent avec leurs élèves. La mort de Mme Lafleur a causée parmi ses amis une triste surprise, car rien ne faisait croire une fin si prochaine. Madame Lafleur perdit connaissance à 5 heures le soir et à 10 heures elle était morte. La défunte a succombé à une attaque de paralysie et d'apoplexie. Les envois de fleurs, les offrandes de messes et les bouquets spirituels ont été considérables. Nos condoléances à la famille éplorée.

—Le 19 juin avait lieu la distribution solennelle des prix au couvent. —Les 24 et 25 juin, MM. les Commissaires firent l'examen des écoles de la paroisse.

ST-CUTHBERT

(Correspondance spéciale) St-Cuthbert, 25. — Le 24 après l'examen et la distribution des prix faite par MM. les vicaires Martin et J. Brien et MM. les Commissaires de la municipalité scolaire de St-Cuthbert, l'institutrice de l'école No 2, Mlle Georgianna Chaput, avec le concours de quelques bons amis de l'éducation, a pu causer une agréable surprise. Dans un concours organisé par la dite institutrice une bourse de \$5,000 a été obtenue par Mlle Claudia Maurice comme premier prix de langue française. Un joli chapelier en ambre jaune avec monture en or a été mérité par Mlle Albertine Maurice, premier prix d'arithmétique. Un magnifique volume a été obtenu par M. Aimé Déry comme premier prix d'histoire. Plusieurs autres volumes ont été accordés aux élèves les plus méritants de cette école. Les élèves vainqueurs, l'institutrice dévouée et les généreux souscripteurs méritent nos plus sincères félicitations.

Encore une preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que, généralement, les dons qui se font sous une pression très vive, cessent aussitôt que la pression diminue. C'est-à-dire la souscription, de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une belle œuvre.

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que la liste de ceux qui ont répondu à l'appel de Monsieur P. P. Bonhomme, organisateur de la souscription Nationale en faveur de l'Université Laval, et dont les listes sont déjà totalement acquittées, s'allonge tous les jours; la voici au complet, à date, pour la souscription de Montréal.

POLICES ACQUITTÉES EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE MONTRÉAL.

Hon. F. L. Bédard \$10,000.00
Sir R. Forget 5,000.00
G. N. Ducharme 5,000.00
Narcisse Papineau 2,500.00
Association St-Jean-Baptiste de Montréal 2,000.00
P. Bonhomme 1,000.00
E. P. Lachapelle, M.D. 1,000.00
Hon. E. Lafontaine 1,000.00
Hon. R. Dandurand 1,000.00
Chanoine G. Douth 1,000.00
Mgr Paul Bruchési 1,000.00
Hon. L. Ph. Brodeur 1,000.00
Hon. N. A. Belcourt 1,000.00
Ls. Ovide Gauthier 1,000.00
Toussaint Préfontaine 1,000.00
Hormidas Laporte 1,000.00
P. Geo. Crépau, N.P. 500.00
Rév. Chs. Collin 500.00
Rév. Marcel Gill 500.00
Rév. Jos. Landry 500.00
Rév. O. Leduc 500.00
Rév. Victor Charrier 500.00
Mgr A. X. Bernard 500.00
Rév. E. Filiatrault 500.00
Rév. Z. Thérien 500.00
Chanoine L. A. Sénécal 500.00
Ls. Ovide Tailon, C.R. 400.00
P. Dufresne 400.00
Rév. Alf. Crevier 400.00
Rév. J.-Bte Michon 400.00
Rév. J. Cardin 300.00
Rév. P. M. Alp. Houge 200.00
Rév. J. A. Dubreuil 200.00
Mgr. Zotiche Racicot 200.00
Chanoine P. Z. Decelles 200.00
Rév. J. A. Foisy 200.00
Rév. G. E. Dion 200.00
Chanoine C. P. Choquette 200.00
Rév. Thodile Boivin 100.00
Rév. J. Chs. Cormier 100.00
Rév. J. Aug. Laurendeau 100.00
Chanoine F. X. Jeannotte 100.00
Rév. J. B. O. Guy 100.00
Rév. G. L. N. Gauthier 100.00
Rév. J. B. Tétréau 100.00
Rév. D. Darche 100.00
Chanoine Ant. O'Donnell 100.00
Rév. A. E. Rivard 100.00
Rév. P. E. Noiseux 100.00
Rév. A. V. Roy 100.00
Rév. J. Bonin 100.00
Rév. J. H. Beaudry 100.00
Mgr J. L. Guertin 100.00
Rév. A. S. Dupuy 100.00
Rév. M. Beauregard 100.00
Rév. E. H. Gilbert 100.00
Rév. R. Lamoureux 100.00
Rév. G. Gaudreau 100.00
Rév. A. Daoust 100.00
Chs. Aug. Giroux 40.00
Rév. Z. Vincent 40.00

Déjà un grand nombre de noms sont inscrits sur le tableau d'honneur, dans le corridor de l'Université, et celle-ci est à en faire inscrire un certain nombre.

Nous avons interrogé Monsieur P. Bonhomme, relativement à cette souscription.

Q. — Êtes-vous satisfait de votre souscription ?

R. — Considérez-vous que c'est un très bon moyen ?

R. — J'en suis convaincu. Depuis longtemps, on parle de venir en aide à l'Université Laval, dont tout le monde reconnaît les besoins, mais on se heurte toujours contre cet obstacle : chacun veut faire sa suggestion sur la manière d'aider à cette institution; on débattre tout le temps, on ajourne de mois en mois, finalement d'année et année, et l'Université reste sans ressources et privée de ce qu'elle devrait avoir depuis longtemps.

Q. — N'aurait-il pas été plus avantageux, pour l'Université, de recevoir d'un bloc le montant que les souscripteurs sont appelés à verser annuellement, durant un certain nombre d'années ?

R. — Certes, c'aurait été plus avantageux pour cette institution, si tout le monde avait donné tout de suite, mais on ne pourrait peut-être pas en dire autant des donateurs. Le meilleur moyen à prendre, c'est celui qui est le plus en harmonie avec les ressources des gens, c'est-à-dire la souscription; de cette manière, la chose se fait sans effort, de la part de celui qui donne comme de celui qui sollicite. Il faut être pratique et prendre un juste milieu. Comme preuve de l'efficacité de ce système, je citerai un exemple :

Un homme a souscrit \$1,000.00, payables en cinq primes annuelles de \$79.50 chacune, total \$397.50, ce qui n'a pas obéré ses ressources. Aujourd'hui, l'Université Laval peut emprunter un montant de \$327.46, soit \$2.04 par le montant versé par ce bienfaiteur, somme dont il n'a pas besoin immédiatement, tout en restant encore bénéficiaire d'un montant de \$672.54, qu'elle touchera à la mort de l'assuré.

Une autre preuve de l'efficacité de ce système, c'est que tous les bienfaiteurs ont continué leurs versements, tandis que,

LE CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

LA DEUXIEME ASSEMBLEE DE LA SECTION PEDAGOGIQUE A EU LIEU HIER SOIR, DANS LA SALLE DES EXERCICES MILITAIRES - LE CLOU DE LA SOIREE A ETE L'ALLOCATION DE M. ETIENNE LAMY, QUI A REPONDU A L'ADRESSE A L'ACADEMIE FRANCAISE - UN INCIDENT A MARQUE LA SEANCE DU MATIN.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Québec, 25 — Sous la présidence de l'honorable M. De La Bruère, président de la section Pédagogique, a eu lieu la deuxième assemblée générale, organisée par les sections littéraires et pédagogiques en congrès. On remarquait sur la première rangée d'honneur, Sir François Langellier, MM. N. S. Bégin, Langevin, Bruché, Gauthier, Blais, Roy, l'hon. P. Landry, Sir Louis A. Jetté, M. Etienne Lamy, revêtu de son uniforme d'académicien, Sir A. B. Routhier, Sir Joseph Dubuc, l'hon. sénateur Poirier, M. Bonin, M. Fortier, le maire Drouin, l'abbé Gosselin, recteur de l'université Laval, l'hon. P. A. Choquette, M. J. M. Tellier et autres. Il y avait environ ce soir quatre à cinq mille personnes pour former l'assistance. La personnalité de M. Etienne Lamy qui devait faire un discours, a été le grand attrait de la foule.

En l'absence de l'hon. M. Prud'homme, président de la Section littéraire qui devait faire la première allocation de la soirée, vint dès le début celle de l'hon. M. De La Bruère, puis celle, très charmante comme très gracieuse et très vibrante de Sir A. B. Routhier, sous forme d'adresse à l'académie française.

M. Etienne Lamy suivit. Il fut accueilli avec une manifestation de sympathie très flatteuse. M. l'académicien s'avança et commença la lecture de son discours. Le silence était si parfait, la distinction du personnage était si complète qu'on se serait cru, pendant toute une heure qu'il durait la lecture qu'il fit de sa voix puissante, mais très limpide, sous la coupole des quarante immortels et pendant cette heure qui parut vraiment courte ce fut, comme on s'y attendait d'ailleurs, un régal d'intelligence. Ce très éminent représentant de la France a soutenu, avec une aisance parfaite sa réputation illustrée par de si puissants travaux littéraires. Il a fait avec grâce, sans appareil, avec finesse sans recherche, avec assurance sans violence et avec un raffinement littéraire et une dé-

licieuse subtilité l'histoire de la langue française; il en a fait toucher du doigt tout ce qu'elle a dans son origine comme dans son développement de tendre, de gentil et d'exquis dans la recherche des routes vers l'idéal. Il a fait un ravissant tableau de l'âme française. De ses traditions, apparemment et peut-être davantage un peu égarées, mais qu'on retrouve sur la terre canadienne dans tout son complet épanouissement. Le Canada, avait-il dit en débutant, pour célébrer des souvenirs, des gloires à lui et à lui seul, n'aurait eu que l'embarras du choix chez lui.

L'académicien dit ensuite que le Congrès couru par les canadiens inspire l'appel de concours lointains. Ce désir est parvenu jusqu'à l'Académie française qui est heureuse de se joindre à une fête de famille. Vous perdrez, dit-il en passant, fut la dernière légèreté de l'ancien régime. Pour honorer ce que vous faites vous tenez à célébrer votre attachement inoubliable au parler français.

M. Lamy termina son discours par ce salut au Canada :

"Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain; Canada, séparé de la France avant que la France se séparât de son passé et qui a gardé la plénitude de nos traditions anciennes; Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en hommes, fertile en avenir, multiplié par un travail solidaire les moissons dans tes plaines et tes enclaves dans tes foyers; Canada, terre de constance qui a affirmé la sagesse de tes mœurs et de tes lois sur ta foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté, d'être soumis à un maître surhumain; Canada, qui a trouvé dans la fidélité la récompense et offre au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommage à Dieu; Canada, la France t'aime, t'admire et te salue".

L'ovation qui suivit fut magnifique. Toute l'assistance se leva et prolongea ses applaudissements. Ce fut une ovation digne d'un immortal. M. l'abbé L. A. Groulx succéda à M. Lamy, en parlant des traditions

des lettres françaises au Canada, puis aux fréquents applaudissements qui en soulèvent plusieurs strophes. M. Adolphe Rivard, secrétaire général du Congrès, récita le poème: "Pour la plus grande gloire du Parler Français", dont l'auteur, M. Gustave Zidler, inscrit au programme de ce soir, n'est attendu que demain de France, à bord du "Aquetob" en retard.

Et cette séance générale était terminée, la foule évacuait la salle et put voir à quelque distance dans la nuit sombre l'éclat des illuminations de l'hôtel de ville, de l'Université Laval, de la Basilique, de la Terrasse, et plus près celle du monument Mercier.

UN INCIDENT

Lorsqu'il s'est agi d'adresser des câblgrammes au roi Georges V, au Pape Pie X, il fut proposé d'en adresser un à M. Falikres, Président de la France. La proposition ne rencontra pas l'assentiment de tous, on eut recours à un moyen diplomatique et l'on ajouta une phrase au câblgramme adressé à l'Académie Française qui se lit comme suit :

"Les Canadiens-Français et les Académies du Canada et des Etats-Unis réunis à Québec pour le Premier Congrès de la langue française envoient à l'Académie Française, gardienne séculaire du parler des aïeux, l'expression de leur fidèle attachement à l'idiome ancestral, et témoignent de leur volonté ferme de maintenir en terre d'Amérique les meilleures traditions de la langue et de l'esprit Français. Ils prient l'Académie de transmettre à ceux qui représentent la France devant le monde ce message du congrès à l'ancienne Mère Patrie. (Je me souviens)".

(Signé) Mgr P. E. ROY, Président.

Les journaux du soir ayant publié cette dépêche l'incident est devenu public et fait le sujet de commentaires en maints cercles dans la vieille capitale. On se demande maintenant quand l'Académie Française transmettra-t-elle ce message à ceux qui représentent la France devant le monde.

TENTATIVE DE SUICIDE

UN INDIVIDU ESSAYE DE SE TRANCHE LA GORGE AVEC UN COUTEAU, A OUTREMONT.

John Lytle, qui souffre apparemment de folie religieuse a essayé de mettre fin à ses jours en se tranchant la gorge avec un couteau, à Outremont, hier après-midi. Soigné tout d'abord par le Dr Gurd, il a été transporté à l'hôpital Victoria où l'on considère son cas comme sérieux.

M. AINEY SE RETABLIT

LE COMMISSAIRE AINEY GRAVEMENT MALADE DEPUIS TROIS JOURS, SE RETABLIT LENTEMENT.

M. le commissaire Ainey qui est assez souffrant depuis deux ou trois jours, prend du mieux. Les médecins attribuent cette maladie subite au surmenage et tout en constatant une réelle amélioration chez le malade lui recommandent de se reposer pendant quelques temps. On ne craint pas de complications.

UN SURSIS EST ACCORDE

L'EXECUTION DE JOHN CUMMINGS EST REMISE AU 4 OCTOBRE PROCHAIN. — LES VÉRITABLES RAISONS DE CE SURSIS.

Certains journaux du soir annonçaient hier qu'un sursis était accordé à l'exécution de Cummings par le fait qu'un nouveau procès devait avoir lieu; Ce n'est pas tout-à-fait le cas; Le sursis est accordé par le fait que le Sténographe Officiel étant malade, le rapport du jugement n'a pu être rédigé; d'ailleurs ce rapport aurait-il été rédigé, il n'aurait pu être porté à la connaissance du Ministre de la Justice, celui-ci étant absent en Europe. Par ailleurs d'après la nouvelle loi criminelle, il faut un délai de trois mois entre le jour du prononcé de la sentence et celui de l'exécution. C'est pour ces raisons seules qu'un sursis a été accordé à Cummings et non par le fait qu'un nouveau procès est jugé nécessaire.

GRAVEMENT MALADE

L'AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE, M. ETHIER, A REÇU HIER LES DERNIERS SACREMENTS.

M. L. J. Ethier, avocat en chef de la cité est très gravement malade. On lui a administré hier après-midi les derniers sacrements. Les docteurs Warren et Ethier qui le soignent ne peuvent donner encore aucune pronostic. Il se peut que vu sa robuste constitution, M. Ethier résiste, quoique son état inspire les plus vives inquiétudes.

REMISE A HUITAINE

LA DISCUSSION DU PROJET DE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A ETE REMISE A HUITAINE, HIER, A LA SEANCE DU CONSEIL.

Le rapport du Comité spécial chargé d'étudier le projet de l'établissement d'une bibliothèque civique a été présenté hier au Conseil et, à la demande de M. l'échevin L. H. Boyd, a été renvoyé à huitaine.

Il semble que le Conseil soit divisé sur cette question. Les uns favorisent comme site le parc Mance, les autres le square St-Louis. L'affaire menace de traîner en longueur avant d'être réglée.

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Comme nous surveillons de très près la livraison du "CANADA", nous prions tous nos abonnés et dépositaires de nous avertir immédiatement quand ils ne recevront pas le journal avant 7 heures pour les abonnés et 6.30 pour les dépositaires. Appelez Main 3058.

EN VOUS RASANT

S'il vous arrive de vous couper, un pincé de Poudre ELINGKOT empêchera la coupure de saigner et arrêtera le sang. 25c la boîte dans toutes les pharmacies.

INAUGURATION DU MONUMENT MERCIER

DIX MILLE PERSONNES ONT ASSISTE HIER A QUEBEC, AU DEVOILEMENT DU MONUMENT ELEVE A LA MEMOIRE DU GRAND CANADIEN. — MAGNIFIQUES DISCOURS DE SIR FRANÇOIS LANGELLIER, DES HON. MM. TASCHEREAU, DEVLIN, CHARLES LANGELLIER, ET DE MM. HONORE MERCIER ET LAFORTE — UNE DEMONSTRATION INOUBLIABLE.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Québec, 25. — La cérémonie de dévoilement du monument Mercier a revêtu un éclat grandiose. Par une après-midi radieuse, une foule immense, respectueuse, d'abord du gazou officiel, grâce à un geste heureux et bienvenu de l'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics, a envahi les vastes parterres qui entourent les édifices du gouvernement et l'immense estrade érigée à quelque distance du monument ainsi que le kiosque destiné aux orateurs de la circonstance. Bien que ce ne fut pas un jour de chômage, on estime qu'il y avait environ 10,000 personnes au pied de la statue de celui qu'elle glorifiait.

Aux premières rangées de la grande estrade, on remarquait, la plupart accompagnés de leurs dames, Sir François Langellier et ses aides-de-camp; Sir Wilfrid Laurier, dont l'apparition au milieu du peuple québécois provoque toujours des vivats, Sir Lomer Gouin et ses fils, Son Honneur le maire Drouin, Sir Louis A. Jetté, l'hon. sénateur Choquette, l'hon. juge Lemieux, l'hon. juge McCormick, l'hon. juge Dorion, l'hon. J. McShane, l'hon. Jules Alard, l'hon. Jules Tessier, l'hon. N. Garneau, l'hon. J. E. Caron, l'hon. C. P. Delage, Mgr Rouleau, principal de l'Ecole normale, Wm Power, M.P., MM. E. Blanchard, L. P. Cardin, F. Morin, H. Caron, anciens députés de l'époque de Mercier, Tanguay, M. P. P., Daignault, M. P. P., M. P. P., Caron, M. P. P., Sévigny, Latourneau, M. P. P., Leclerc M. P. P., Mousseau, M. P. P., Morisset M. P. P., Desaulniers, M. P. P., Levesque M. P. P., Aug. Tes-

sier M. P. P., J. A. Langlois M. P. P., Carboneau M. P. P., François M. P. P., Kelly M. P. P., Gailpeault M. P. P., et grand nombre d'autres notables, y compris plusieurs membres du clergé et des Communautés Religieuses ainsi que la plupart des échevins de Québec.

Sur le kiosque des orateurs on remarquait à côté de l'hon. M. Taschereau, les Honorables Charles Langellier, Adolphe Turgeon, C. R. Devlin, P. G. MacKenzie, N. Pérodeau, M. Honoré Mercier, député, M. H. Laforte, avocat et M. Paul Chevré, artiste sculpteur du Monument.

L'assistance a écouté religieusement la superbe série de discours qui ont été prononcés, elle les a soulignés fréquemment et, avec une émotion très vive; elle a acclamé à la mémoire du héros. Il s'est passé des scènes d'un rare enthousiasme et les acclamations admirables des orateurs particulièrement ont remué l'âme de la foule jusque dans ses plus intimes profondeurs. Bien des yeux se sont mouillés à l'évocation des époques de la carrière du grand disparu, et des acclamations formidables autant que spontanées ont souligné les coups de théâtre d'éloquence de l'hon. M. Devlin, quand il a appelé l'attention de la foule sur la présence de Sir Wilfrid Laurier.

Après que la fanfare des cadets eut fait retentir les échos québécois de quelques airs nationaux et que diverses associations ouvrières et divers clubs politiques, même de Montréal, eussent couvert de superbes couronnes de fleurs le socle du monument, l'hon. M. Taschereau, salué par la foule déjà émue et qui semblait ré-

viser dans toute sa plénitude la sublimité de la manifestation, prononça le discours suivant :

DISCOURS DE L'HON. M. TASCHEREAU

"La tâche que j'ai à remplir aujourd'hui m'est particulièrement agréable, mais au moment de m'en acquitter, l'émotion que provoque toujours le nom de Mercier et que je lis sur vos figures me gagne également. C'est qu'elle évoque tout un monde de souvenirs. A la fois pénibles et charmants; c'est qu'elle rappelle des jours amers et des jours qu'il fait bon d'avoir vécus; c'est qu'elle avertit de frapper à la porte d'un tombeau, non plus pour le refermer, mais pour déchirer le linceul de l'oubli et dire à celui qui y dort depuis 18 ans: "Venez, cette fête est la vôtre. Voyez, ce bronze, c'est à un fils de cette "France que vous aimez tant que nous l'avons demandé. Il est posé sur le rocher du vieux Québec, là où l'âme canadienne vibre mieux, là où son cœur bat plus fort, devant ce parlement qui a surpris vos projets et vos rêves d'avenir, et qui, témoin de vos labeurs et de vos succès, protégera de l'ombre de sa haute tour, les jours de soleil, les fleurs que le souvenir et l'amitié y jetteront".

"Semeur infatigable, vous avez enfoui dans les sillons que vous avez tracés cette graine de renouveau dont nous recueillons aujourd'hui les germes, semblables à ce vieux moissonneur qui récolte à vos pieds."

Peu d'hommes, seulement après 18

(A suivre à la page 4)

La commission des écoles catholiques

DE VIVES PASSES D'ARMES ONT EU LIEU, HIER SOIR ENTRE LES DIVERS COMMISSAIRES A PROPOS DE L'EMPRUNT

La séance de la commission scolaire catholique a eu lieu hier soir; elle a été des plus mouvementées et de vives passes d'armes ont eu lieu entre les divers commissaires.

Après la discussion et l'expédition des affaires de routine on est venu à la discussion de la motion de M. Giroux demandant à ce que le trésorier et un commissaire soient autorisés à aller en Europe négocier l'emprunt que la commission entend faire.

Il s'agit, comme nos lecteurs le savent, de la vente des débris de la tour de \$500,000 à 4-2 p. c. M. Giroux explique que les emprunts contractés à Montréal n'ayant pas été satisfaisants, il serait bon d'aller faire l'emprunt directement sur les marchés européens sans passer par l'intermédiaire des agents canadiens.

Au moment où le président croit que la motion du commissaire Giroux est adoptée à l'unanimité la discussion s'élève, le commissaire Lapointe voulant que l'on s'assure de l'état du marché de Montréal avant de faire les dépenses d'une délégation en Europe. Il fait remarquer qu'il s'agit ici d'un emprunt à 4-2 pour cent, tandis que tous les autres emprunts ont été négociés à 4 pour cent et il croit que l'on pourrait peut-être obtenir des conditions favorables à ce taux. En tous cas il croit prudent de s'informer à l'avance du marché de Montréal.

A suivre à la page 5.

L'annexe de l'hôtel de ville

LA MAJORITE DU CONSEIL DE VILLE EST D'AVIS QUE LA NOUVELLE ANNEXE DEVAIT ETRE CONSTRUITE DE FAÇON A PERMETTRE L'ELARGISSEMENT FUTUR DE LA RUE GOSFORD — LES EXPLICATIONS DES ECHEVINS GIROUX ET LAPOINTE.

La question de l'annexe de l'hôtel de ville a été l'objet d'un long débat à la séance du Conseil hier après-midi.

M. l'échevin Giroux, tel qu'il l'avait annoncé au cours de la semaine a présenté une motion, dont voici à peu près la teneur: "Le Conseil croit que ce serait une erreur d'élever un édifice d'une telle importance sans le reculer de façon à ce qu'il se trouve dans l'alignement des propriétés sises au coin des rues Gosford et Craig; que l'édifice serait gâté si le projet original était mis à exécution."

M. l'échevin Giroux explique d'une manière claire et précise les gros avantages qu'il y aurait à construire un édifice permanent tel que l'annexe en question et qui doit coûter \$700,000, sur le même alignement où se trouvait l'édifice démolit. Il déclare aussi que nombre de ses collègues ainsi que lui-même avaient compris, en adoptant il y a quelque temps, le rapport des Commissaires, que l'annexe serait construite bien en arrière de la ligne actuelle de façon à élargir la rue à cet endroit dans la même proportion qu'elle est à l'angle de la rue Craig.

"Si nous voulons élargir la rue Gosford plus tard, dit M. l'échevin Giroux, comment ferons-nous: les commissaires recommanderont-ils de couper l'annexe en deux. Ce sera impossible. En construisant l'annexe comme le projet l'indique, on abandonne donc tout espoir d'élargir la rue Gosford. Cette rue a pourtant deux voies de tramways, et il n'y a seulement pas place pour les voitures de chaque côté. En plus tout le monde sait quelle affluence de voitures, d'automobiles, de camions de toutes sortes que l'on peut voir tous les jours ranger le long de l'hôtel de ville actuel, les uns ayant affaire aux licences, les autres aux Records, les autres à la Police. Comment feront-elles pour atteindre le long du nouvel édifice. Les gens ayant affaire aux différents bureaux municipaux seront donc obligés de laisser leurs voitures

A suivre à la page 5

A nos Abonnés En Villégiature

Nos abonnés qui prennent leurs demeures d'été sont priés de nous faire parvenir leurs nouvelles adresses afin de leur expédier le "Canada" aussi à bonne heure que possible.

A ceux qui seront en villégiature sur les bords du Lac St-Louis ou aux environs de Vaudreuil nous pouvons leur faire parvenir "Le Canada" dès 7 heures du matin. Ceux qui ne sont pas encore abonnés sont priés de passer à nos bureaux, 75 St-Jacques.

55-a-D-7ecol.

VICTIME DE PICKPOCKETS

UN HOTELIER SE VOIT ENLEVER UNE FORTE SOMME D'ARGENT DANS UN TRAMWAY.

M. B. Schwartz, hôtelier de la rue Craig, a été hier après-midi vers 2 heures 30, la victime d'adroits pickpockets sur un tramway du circuit de l'Avenue Hôtel de Ville.

M. Schwartz se rappelle fort bien avoir été bousculé par deux jeunes gens bien mis, qui lui firent même des excuses. Leur fuite précipitée du tramway fut comme un éclair pour M. Schwartz; il constata aussitôt la disparition d'une somme de \$1400 qu'il venait de retirer de la banque, pour effectuer des paiements.

Les filous étaient loin déjà, leur poursuite devenait inutile. M. Schwartz a porté plainte aussitôt à la Sûreté, qui a mis immédiatement des agents à faire des recherches.

DECES

GUERTIN. — En cette ville 23 juin 1912 à l'âge de 85 ans est décédé Marie-Anne Lamontagne, épouse de C. A. Guertin, Avocat.

Le service funéraire aura lieu mercredi le 26 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux No 1221 rue Delormier à 8-1-4 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 69-2-8-D.

Mile M. A. DENYS
Sténographe et Clavériste
EDIFICE DOMINION EXPRESS
CHAMBRE 401 TEL. 3006
145 ST-JACQUES 55-5-D

GENDREAU & GENDREAU
Chirurgiens-Dentistes
117 ST-DENIS, COIN DORCHESTER
TEL. Bell Est 2918.
Dr J.G.A. GENDREAU | Dr Conrad GENDREAU

ARGENT A PRETER
Argent à prêter sur titre, 2ème et 3ème hypothèque et Achats des balcons de prix de vente. S'adresser à A. JETTE & CIE, Edifices du Crédit-Foncier, 35 rue St-Jacques, 2ème étage, Chambre 10, Montréal. TEL. Mat. 7097. 55-D

THE ARBOUR HOTEL COMPANY
LIM TED
JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 118 et 119 Boulevard St-Laurent. TEL. Bell Est. 610, Montréal. 55-B-D

DR JOSEPH ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
St-Louis 4847, 1864 Rd. St-Laurent
Chas. Laurier 55-a-D

ON DEMANDE
des hommes et des jeunes garçons pour faire la livraison à domicile du journal "Le Canada".

S'adresser avant 7 heures le matin au chef de l'Expédition.

OPERATEUR
On demande un opérateur sur la machine Monoline. S'adresser, le soir, au poste de "Canada", 75 rue St-Jacques.

UNE INCONNUE A LA MORGUE

UNE FEMME, TUEE PAR UN TRAIN, PRES DE ST-CONSTANT, EST TRANSPORTEE A LA MORGUE.

Le corps d'une femme a été conduit de la gare Windsor à la Morgue. La femme aurait été tuée par un train, dans les environs de St-Constant, hier après-midi. Les autorités de la Morgue n'avaient, hier au soir, aucun autre renseignement sur cet accident.

ACCIDENTS.

Payer vos primes d'assurance d'accidents?

Si oui, demandez des informations sur la MERCHANTS AND EMPLOYERS GUARANTEE & ACCIDENT COMPANY, au capital autorisé de \$1,000,000.

Cette compagnie est à s'organiser par les employeurs.

Des centaines ont déjà souscrit. Pour plus amples détails, demandez un prospectus, ou téléphonez à Main 60.

J. G. DUBEAU, gérant,
Chambres 304-385,
17 Côte Place d'Armes,
276-1-M-r-g-d.

BANQUET LEVESQUE ET FETE CHAMPETRE DU 1er JUILLET.

Tous les membres des différents comités concernant le banquet Levesque et les amusements du 1er juillet, à Abitibi, sont priés d'être présents, mercredi soir, le 26 courant, à 8 hrs précises, à la salle Latendresse. Tous ceux qui sont intéressés à ce que cet événement du 1er juillet soit un gros succès sont cordialement invités.

"LE COMITE".

CLUB L. O. DAVID

M. J. O. E. Leclair président du club L. O. David, nous informe que l'assemblée du club qui devait avoir lieu, ce soir, a été remise à une date ultérieure.

PARC SOMMER

Ce soir, soirée de gala, l'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit, illumination, etc., etc. M.v.n.

TRAITEMENT DES CORS

Sans douleurs par un pédicure expert de Londres. Téléphonez à Up, 4307 pour fixer rendez-vous. Consultations gratuites. Palmers, 441 rue Ste-Catherine-Ouest.

EMPLOYEZ LA POUDRE A BALAYER

Anti-Dust

La seule DERINFECTANTE, GERMICIDE et INSECTICIDE. Vendue partout en canistres de 15 et 35c. THE SAPHO MANUFACTURING COMPANY LTD., 586 Avenue Henri-Julien, Antioch, rue Sanguin, 74, Est. 2170.

On s'amuse chez Concordia

PENDANT PLUS DE DEUX HEURES LE CONSEIL ET LE BUREAU DE CONTROLE SE DISPUTENT AU SUJET DE PAVAGES — LE COMMISSAIRE LACHAPELLE DEFEND ENERGIQUEMENT L'HONORABILITE DES MEMBRES DU BUREAU DE CONTROLE.

La séance du Conseil de Ville a été de nouveau le témoin d'une passe d'armes entre les échevins et le Bureau de Contrôle. Il s'agissait de pavages. C'était le premier des 46 rapports que présentaient les commissaires au Conseil.

Dans ce rapport qui recommandait d'accorder les contrats pour le pavage de 14 rues, dont plusieurs à la ville, on remarquait un nouveau genre de pavage appelé "Paraspierite". M. l'échevin Larivière fut le premier à se lever, se plaignant de l'influence de nouveaux noms que donnaient les entrepreneurs aux différentes sortes de pavages, afin de mieux tromper et les commissaires et le Conseil. Il fit remarquer que certains pavages contenaient 95 p.c. de bitume, d'autres 90, 80 et même 45; qu'on inventait tour à tour la "Bithulite", la "Hassamite" et maintenant la "Paraspierite"; que ces substances étaient inconnues, que certaines d'entre elles, notamment la "Hassamite", avait donné des résultats déplorables.

M. l'échevin Bastien déclara qu'il n'avait rien de supérieur au roc d'asphalte qu'il suffisait de faire fondre et de répandre dans les rues à paver, que les pavages faits à Ste-Cunégonde de cette façon, il y a 19 ans étaient en parfait état et duraient certainement encore 20 ans, peut-être plus. Il dit qu'il regretait

beaucoup, que le rapport n'ait pas été rédigé, ce qui aurait permis d'adopter le pavage de la majorité des rues, tandis que l'on était obligé maintenant d'adopter le tout ou de refuser le tout.

Le Commissaire Lachapelle répondit que la "Ruthulite" avait en effet donné de mauvais résultats les premières fois, sur le square Victoria par exemple, mais avait prouvé être très bon et très solide par la suite, notamment dans la rue de l'Université et l'avenue des Pins; Westmount, également en état très satisfait. Il ajouta que le pavage de la rue Prince Arthur entre St Laurent et Bleury était mauvais mais de la rue Bleury aux limites Ouest était très bon. Les compagnies ont expliqué qu'elles n'avaient pas eu au commencement des hommes assez capables pour poser la composition qu'elle-même était très bonne.

M. l'échevin L. A. Lapointe dit qu'il trouvait ignoble le travail fait dans la rue Beaudry, par exemple et s'étonne que les Commissaires donnent de nouveaux contrats à une compagnie qui avait donné de si mauvais résultats.

M. l'échevin L. A. Lapointe prétendit que le rapport n'était pas rédigé suivant la loi, parce qu'il n'y était pas stipulé que les travaux devaient être à la charge des propriétaires.

A suivre à la page 3

Un audacieux cambriolage

LA RESIDENCE DE M. HANDFIELD RUE MONT-ROYAL EST MISE A SAC PAR DES CAMBRIOLEURS ET NOMBRE D'OBJETS DE VALEUR SONT EN LEVES.

La résidence de M. Arthur Handfield, avocat, 413 rue Mont-Royal, a été mise à sac, hier au soir entre 9 heures et 30 et 10 heures 30, court espace de temps, durant lequel M. Handfield s'était absenté.

La valeur des objets enlevés par les hardis cambrioleurs qui encore ont été dérangés dans leur triste besogne par l'arrivée subite du propriétaire, est très élevée. Ce vol est incontestablement un des plus audacieux commis dans Montréal; dans un quartier d'affaires comme l'est la rue Mont-Royal, où jusqu'à une heure assez avancée la circulation est très active, quatre ou six voleurs ont pu pénétrer par une rue avec une voiture, enfoncer une porte et faire main-basse sur des objets de valeur, tout en festoyant dans le logement dévalisé, dégustant des boissons de choix.

M. Handfield quittait son domicile hier au soir vers 9 h. 30. De retour,

une heure après, il ne fut pas peu surpris de voir d'abord, la lumière s'éteindre et puis d'entendre des voix et des pas précipités dans la maison d'où il ouvrit sa porte.

Sa stupefaction fut plus grande encore quand il découvrit qu'il venait d'être volé et que ses meubles étaient bouleversés, les tiroirs vides, les objets d'art disparus. Les voleurs ont laissé sur place trois paquets contenant divers objets de toilette, des bronzes, etc., etc. Des bijoux, de l'argenterie, de l'argent, des manteaux, de la lingerie, des toilettes de bal ont été enlevés par les cambrioleurs, qui se sont servis d'une voiture pour transporter le butin. Les malandrins avaient aussi coupé les fils du téléphone.

Une poursuite organisée pour retrouver les voleurs n'a rien produit. M. Handfield a averti la police et le bureau de la Sûreté de l'incroyable cambriolage dont il vient d'être victime.